

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/2 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.2.46956

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

RES ANGUSTA DOMI, LES WICQUEFORT ET LEURS MÉTIERS  
BIEN DÉLICATS ENTRE PARIS, AMSTERDAM ET PÄRNU

On se rappelle Jean de La Fontaine: *Je suis Oiseau: voyez mes ailes; [...] Je suis Souris; vivent les rats!*<sup>1</sup> Robert Mandrou<sup>2</sup> a fait revivre naguère Abraham de Wicquefort, oiseau dans les palais des princes et commensal des rats dans deux geôles successives. Notre tentative de placer l'auteur de «L'Ambassadeur et ses fonctions» dans le cadre de la vaste famille Wicquefort et des multiples activités de celle-ci, durant près d'un siècle d'histoire de l'Europe du Nord et de la France<sup>3</sup>, est une pierre d'attente parce qu'elle s'est faite sans recourir aux sources d'archives des Pays-Bas. Elle s'est heurtée d'autre part à deux difficultés. Il fallait veiller à distinguer les Wicquefort le mieux possible les uns des autres, mais l'analogie des écritures, des prénoms, des activités, ne permet pas d'exclure toute erreur à cet égard<sup>4</sup>. Et l'impossibilité d'avoir en main à Paris tous les travaux néerlandais et suédois qu'il eût été souhaitable de consulter a parfois créé d'inévitables lacunes de documentation.

- 1 LA FONTAINE, *Fables choisies mises en vers*, Livre deuxième, V. La chauve-souris et les deux belettes, v. 13 et 27.
- 2 Traduction récente par Eckart BIRNSTIEL de R. MANDROU, *Die Fugger als Grundbesitzer in Schwaben, (1560–1618)* Göttingen 1997. Compte rendu par Bernd KRINGS in: *Archiv und Wirtschaft. Zeitschrift für das Archivwesen der Wirtschaft*, 32. Jahrg., Heft 4, p. 202–204.
- 3 Étendu à une famille, notre réflexion est parente de celle de Jürgen ELLERMEYER, *Der Hamburger Bürgermeister Henning Büring. Beobachtungen zum Zusammenhang von Fachkenntnissen, Interessen und Politik*, in: *Hansische Geschichtsblätter*, 115 (1997) p. 133–159, spéc. p. 159 le caractère «ortsgebunden», les Wicquefort eux aussi sont on ne peut plus d'Amsterdam et de La Haye.
- 4 Lenting éditant Wicquefort affrontait déjà cette difficulté: [Abraham] «paraît n'avoir eu qu'une sœur»; ses enfants: «si nos données sont exactes». – Dans: *Briefwisseling van Hugo Grotius Twaalde deel 1641 uitgegeven door Drs Paula P. WITKAM*, Van Gorcum Assen Maastricht, 1986, p. 47, document 5022, note 1, les éditeurs rendent à Joachim de Wicquefort une lettre de Grotius que l'on croyait précédemment destinée à Abraham de W. Un travail à nouveaux frais devrait se fonder principalement sur les autographes des correspondances. Par ex. Abraham de W. l'Ancien évoque son frère Joachim, son frère Samuel. Abraham le Jeune parle de *ma sœur Élisabeth à Londres*. Joachim de W. écrit à Saumaise de lui écrire chez Jean de W. à Amsterdam (BNF, ms. 3932, folio 95, 5 décembre 1649). Abraham de W. le Jeune précise à Palmquist que Joachim de W. *n'est pas l'auteur du Traité des Ambassadeurs* [Abraham de W.] (Archives nationales de Suède désormais «Stockholm», fonds Gallica 179, non folioté, 26 août 1696). Tant d'occurrences semblent montrer que les Wicquefort eux-mêmes connaissaient ce risque de confusions.



## Origines

Les Wicquefort<sup>5</sup> sortent de l'obscurité avec un certain Jean de Wicquefort qui acheta le droit de bourgeoisie d'Amsterdam en février 1590<sup>6</sup>, Gaspard de Wicquefort, père d'Abraham de Wicquefort, qui partit d'Anvers à la fin du seizième siècle afin de trouver la liberté religieuse à Amsterdam acheta lui aussi ce même droit en 1603. À peu près dans les mêmes années, la famille Barlée (Barlaeus), très liée aux Wicquefort, émigrait elle aussi. On peut sans doute voir dans cette émigration les origines lointaines de la relation toute particulière des Wicquefort avec la Suède, sachant les liens qui s'étaient formés dès le milieu du seizième siècle entre ce pays et les calvinistes de France et des Pays-Bas du Sud; le rôle de ces liens dans l'apparition d'une industrie du fer en Suède a été précisé naguère<sup>7</sup>. À partir du cas de quatre personnalités considérables, en particulier celui du fameux homme d'affaires et industriel Louis de Geer, l'importance de ces rapports dans l'émergence de la Suède comme puissance européenne au milieu du dix-septième siècle a été soulignée elle aussi<sup>8</sup>.

Les fils de Gaspard de Wicquefort, Joachim et Abraham («l'Ancien») sont qualifiés à l'occasion de neveux ou cousins de Constantin Huygens, ce qui laisse penser que leur père avait épousé une parente de ce dernier<sup>9</sup>. Gaspard mourut en décembre 1634 à l'âge de soixante-dix ans<sup>10</sup>. Des documents d'histoire économique attestent l'existence d'un Casper et d'un Johan de Wicquefort<sup>11</sup>. Est-ce le même homme que le

5 On rencontre Veigfort, Vickevoort, Vicquefort, Wicheiwort, à Wickefort, Wickevoort, Wickvoort, voir aussi la note 48. Nous avons abrégé ce nom dans les notes.

6 Source: l'introduction à l'Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis le parfait établissement de cet état par la paix de Münster, par M. Abraham de Wicquefort, Conseiller et Résident de L. A. S. les Princes de Brunswic-Lunebourg. Publiée [...] par M. Lambertus Eduard LENTING, docteur en droit. T. I, Amsterdam (Frédéric Muller) 1861, LV-538 p.; t. II [...] par C. A. VAN BUREN, [...], ibidem, 1864, XX-715 p.; t. III, 1866, Id., ibid., 484 p.; t. IV, 1874, Id., ibid., 830 p. Lenting et van Buren reprenaient et continuaient l'édition La Haye (T. Johnson) 1719.

7 K. KILBOM, Valloninvandringen. Stormaktsväldet och den svenska Järnhanteringen, Stockholm 1958; Bernt DOUHAN, Arbete, kapital och migration Valloninvandringen till Sverige under 1600-talet, Uppsala 1985, Acta Universitatis Upsaliensis (Studia historica upsaliensia 140) (non consultés).

8 Voir Ole Peter GRELL, Huguenot and Wallon contributions to Sweden's emergence as a European power, 1560-1648, in: Proceedings of the Huguenot Society of Great Britain and Ireland, Vol. XXV (4), 1992, p. 371-384. Porte sur les cas de Charles de Mornay, de Dionysius Beurreaus, de William Lemnius, et de Louis de Geer († 1652), aux p. 382-383. Instrument de travail: Erik APPELGREN, Vallonernas namn. Stockholm 1968, 300 p., bibliographie en »Bilaga B« p. 280-281. – Le 22 septembre 1652 le »Resident ordinaire« de Suède à La Haye atteste et confirme [...] que *les sieurs de Geer ne sont pas seulement vrais et naturalisés Suedois mais aussi du rang de la vraie noblesse suédoise*. Laurent de Geer est en la réelle fonction de commissaire de Sa Majesté en ces Provinces Unies (Stockholm, Hollandica 31, non folioté).

9 De Briefwisseling van Constantin Huygens (1608-1687) uitgeven door Dr J. A. WORP, Derde Teel 1640-1644. 's-Gravenhage (Martinus Nijhoff) 1914, p. 253.

10 Lettres de M. J. de Wicquefort, Chevalier de S. Michel, Conseiller de Madame la Landgrave de Hesse, son Resident auprès de Mrs les Etats des Provinces Unies, etc. Avec les reponses de M. G. Barlée, en François et en Latin. Amsterdam (Georges Gallet) M. DC. XCVI., p. 50. – Quand paraissent ces Lettres ..., Joachim de W. le Jeune juge qu'elles *ne me paroissent pas grand chose* (Stockholm, Gallica 179, 26 août 1696). Souvenir de conflits de famille?

11 J. G. VAN DILLEN, Bronnen tot de geschiedenis van het bedrijfsleven en het gildwezen van Amsterdam, Derde deel 1633-1672. 's-Gravenhage (Martinus Nijhoff) 1974. Documents 226, 286 et 1044.



»Caspar van Wichevort« qui est, en 1629, pour 7073 fl., le plus important des créanciers d'un habitant de Reval, Thomas Lohr<sup>12</sup>? Ce qui en fait le premier Wicquefort pour qui sont documentées des relations d'affaires dans l'espace baltique<sup>13</sup>. Enfin, l'existence d'un Samuel de Wicquefort ressort d'une lettre qu'Abraham de Wicquefort écrit de Paris à son frère Joachim le 19 décembre 1636<sup>14</sup>.

### Joachim de Wicquefort

Joachim de Wicquefort naquit en 1596<sup>15</sup> à Amsterdam. Il exerça comme son père le métier de banquier et de commerçant. Cela ne l'empêchait pas de cultiver les Belles-Lettres, en particulier le latin, en amateur extrêmement éclairé. Au fil des pages de sa correspondance lettrée avec Gaspar Barlée<sup>16</sup>, professeur à Amsterdam, apparaissent les frères de Joachim: Gaspar, Samuel et sa sœur Élisabeth, peut-être *ma sœur Smith*, épouse d'un Smith installé à Hambourg: le couple y reçoit Joachim en mai 1635. Celui-ci devient tout naturellement le parrain du neuvième des enfants Smith, auquel on donne évidemment le prénom de son oncle<sup>17</sup>.

Le travail consacré par Louise van Tongerlo aux relations entre la Hesse-Cassel et les Provinces-Unies l'a conduite à parler de Joachim de Wicquefort puisque celui-ci a représenté la Hesse-Cassel à La Haye. Il appartenait aussi au cercle du château de Muiden, un groupe d'artistes, d'amateurs d'art et de gens de lettres que Cornelis Pieterzoon Hooft<sup>18</sup> réunissait autour de lui. Hooft était parent d'Anne Bosschaert (1601–1649), épouse de Joachim de Wicquefort<sup>19</sup>. François Ogier atteste pour sa part l'aisance du grand marchand collectionneur et esthète qu'était J. de Wicquefort: *Il me montra toutes ses curiosités, peintures, médailles, agates, pierres gravées qu'il a en bon nombre; vases, vaisseaux, cristaux, ouvrages des Indes orientales et occidentales. Mais ce qu'il estime le plus est un Adam et Eve d'un pied de haut, de bois; sculpture si belle et si parfaite qu'on la peut attribuer à Michel-Ange sans lui faire tort. On l'es-*

12 Roland SEEBERG-ELVERFELDT, *Revaler Regesten Beziehungen niederländischer und skandinavischer Städte zu Reval in den Jahren 1500–1795 II*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1969 (Veröffentlichungen der Niedersächsischen Archivverwaltung Heft 26), p. 87, document 167.

13 Sur cet espace, voir la récente somme *Deutsche Geschichte im Osten Europas. Baltische Länder*, hg. von Gert von PISTOHLKORS, Berlin 1994. Fort volume réunissant des synthèses par des spécialistes, illustration remarquable par son caractère informatif.

14 LENTING, introduction à l'Histoire des Provinces-Unies ... p. IX, pas d'indication de source.

15 Sur Joachim de W.: Wilhelm Christian LANGE dans: *Allgemeine Deutsche Biographie – Lettres de M. J. de Wicquefort, ...* (voir n. 10). – La date de naissance p. 205, note 33 de L. VAN TONGERLOO, *Beziehungen zwischen Hessen-Kassel und den Vereinigten Niederlanden während des Dreißigjährigen Krieges*, in: *Hessisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, 14 (1964) p. 199–270.

16 F. F. BLOK, *Caspar Barleus From the correspondence of a melancholic*, Assen, Amsterdam 1976; K. VAN DER HORST, A »Vita Casparis Barlaei« written by himself, in: *Lias IX 1982 1*, p. 57–83, bibliographie.

17 *Lettres de M. J. de Wicquefort ...*, p. 373, 395, 339.

18 *Écrits de HOOFT: Memoiriren en adviezen van Cornelis Pieterzoon Hooft*. Utrecht 1871 [...], (écrits religieux); *Memoirien en adviezen van Cornelis Pieterzoon Hooft. Tweede deel uitgegeven [...]* door H. A. Enno van Gelder 1925 (écrits politiques).

19 C. M. SCHULTEN, *Joachim de Wicquefort et Jean Tileman Stella. Fragment d'une correspondance (1639)*, in: *Lias (1974) I*, p. 129–155; p. 131 et note 9 p. 135.



*time 20 000 francs*<sup>20</sup>. Deux dédicaces prestigieuses d'œuvres littéraires illustrent sa participation à l'actualité des Lettres: celle par Vondel de sa tragédie »Joseph à Dotan« et celle par Louis Elzevier, en 1640, du »De Monarchia Hispanica Discursus« de Campanella tout juste imprimé<sup>21</sup>. Vossius aussi apparaît deux fois<sup>22</sup> parmi les relations communes de Barlée et de Wicquefort, dont le frère Gaspar est un proche de Grotius<sup>23</sup>. C. M. Schulten a recensé les membres du cercle très varié des relations de Joachim de Wicquefort parmi les amateurs d'art, les savants et les lettrés. Cet auteur relève entre autres les noms de Caspar Barlée (Barleus) de Georges Calixtus (1586–1656), de George Doubleth (ou Rathaller Boubleth)<sup>24</sup>, de Constantin Huygens, de Pierre Klock<sup>25</sup>, du graveur Michel Le Blon, de Menasseh ben Israël. Avec Menasseh ben Israël, on retrouve le terrain suédois puisqu'il a été envoyé en mission auprès de la reine Christine en 1651–1655<sup>26</sup>. Apparaissent encore Daniël Mostaert<sup>27</sup>, Laurens Reael<sup>28</sup>, Nicolas de Reigersberch beau-frère de Grotius, Rochus van den Honaert, qui avait lui aussi des liens avec la Suède<sup>29</sup>, Marie Tesselschade Visscher<sup>30</sup>, Gérard-Jean Vossius<sup>31</sup>. Ce cercle amical et épistolaire était nord-européen, il s'étendait jusqu'à Danzig où il incluait le *syndicus* Vincent Fabricius, dont les correspondants sont ces mêmes Barlée, Gronovius, H. Gotius, Heinsius, Abraham et Joachim de Wicquefort<sup>32</sup>. C'était aussi un cénacle très politique: au moment de la guerre de 1672, c'est à Hooft, bourgmestre d'Amsterdam, Jean de Witt, Jacob de Reigersberch député de Zeelande aux États-Généraux, et Paul Würtz, maréchal de camp, que l'évêque de Munster attribue dans une campagne de propagande l'intention d'avoir voulu attenter à sa vie<sup>33</sup>.

20 Journal du congrès de Munster par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643–1647), publié par Auguste BOPPE, Paris (Plon Nourrit et Cie) 1893, la citat. p. 36.

21 C. M. SCHULTEN, Joachim de Wicquefort ... (voir n. 19) p. 147, note 5.

22 Lettres de M. J. de Wicquefort ... (voir n. 10) p. 113, 16 mai 1638; p. 165, 12 février 1639.

23 Ibidem, p. 165, 12 février 1639.

24 † en 1655. Eut un rôle politique, ami et correspondant de Vossius, correspondant de Constantijn Huygens. Pour ces personnages, résumés des notices du dictionnaire biographique de Van der Aa.

25 Né en 1589, échevin d'Amsterdam. Il avait épousé la sœur cadette de Hooft.

26 Voir Menasseh Ben Israel and his World. Ed. by Yosef KAPLAN, Henri MÉCHOULAN and Richard H. POPKIN, Leiden 1989 (Brill's Studies in Intellectual History, vol. 15); David M. KATZ, Menasseh ben Israel's Mission to Queen Christina of Sweden, 1651–1655, in: Jewish Historical Studies, XLV (1983/84) p. 57–72; A. K. OFFENBERG, Menasseh Ben Israel's visit to Christina of Sweden at Antwerp, 1654, in: Lias 16, 1989, p. 265–274.

27 Dates inconnues, première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, secrétaire de la ville d'Amsterdam, ami de Vondel.

28 1583–1637, eut un rôle politique et diplomatique, fut en relation avec Galilée.

29 1572–1638, fut envoyé en ambassade vers le Nord en 1627, Christine de Suède le fit chevalier.

30 1594–1649, fille de Roemer Visscher. Elle participa au Muiderkring, écrivit des vers.

31 C. M. SCHULTEN, Joachim de Wicquefort ... (voir n. 19) p. 131 et p. 135–136.

32 Dr. G. W. KERNKAMP, Baltische archivalia. Onderzoek naar archivalia, belangrijk voor de geschiedenis van Nederland, in Stochholm, Kopenhagen en de duitsche Oostzeesteden, ..., 's-Gravenhage (Martinus Nijhoff) 1909, p. 262. En 1909: archives de Danzig, ms. N n 20, correspondance de Fabricius.

33 Abraham de W., Mémoires sur la guerre faite aux Provinces-Unies en l'année 1672, éd. J. A. WIJNNE, in Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch genootschap [...] Utrecht, elfde deel, 1888, p. 70–344, avec une présentation, Toelichting op de Mémoires de l'an 1672, par Mr. Abraham de Wicquefort, p. 345–378, la citation p. 145.



Joachim de Wicquefort ne se consacrait pas qu'aux affaires, à ses collections et aux délices de l'amitié lettrée, il avait aussi une activité diplomatique. En sa qualité de conseiller de la landgrave régente de Hesse, Amélie Élisabeth de Hanau-Münzenberg, son rôle dans les négociations relatives à la guerre de Trente ans ne fut pas négligeable et l'amena à parcourir l'Europe en tous sens; en 1638 par exemple il eut à faire à Zurich<sup>34</sup>. Bien que sa faveur en France ait connu des hauts et des bas, on le fit au bout du compte chevalier de Saint-Michel<sup>35</sup>, ordre que l'on pouvait conférer à des roturiers et à des non-catholiques. Bien sûr il faisait un peu le nouvelliste à la main: quelques lettres à Christine de Suède sont conservées à Stockholm<sup>36</sup>. À l'occasion, il se mêlait aussi, comme son frère Abraham, de rassembler des papiers d'affaires d'État, pour les faire tenir à quelque souverain en mal de documentation. Le 26 mai 1652 il propose à Christine la copie de toutes les pièces du cabinet de feu le marquis Castel Rodrigo<sup>37</sup>.

La politique est encore présente dans une série de lettres qu'il adressa de La Haye à Claude Saumaise, entre novembre 1648 et mars 1653, et conservée à Paris<sup>38</sup>. Le *résident pour Madame la Landgrave de Hesse à La Haye*<sup>39</sup> entretient son correspondant de Leyde des nouvelles que lui fait tenir de Paris son *correspondant ordinaire qui est mon frere resident ordinaire de S. A. E. de Brandebourg en France. Nostre Resident de Hesse en France en est toujours plus chiche*<sup>40</sup>. Le résident de Hesse à Paris<sup>41</sup> manque à ses devoirs, mais retenons que c'est son frère qui aide Joachim à surmonter cette déficience, nous retrouverons ce réseau de solidarité familiale.

Dans sa correspondance avec Saumaise comme dans les archives de Marbourg, le nouvelliste à la main, le diplomate et l'homme d'affaires Joachim de Wicquefort apparaissent comme ne faisant qu'un. Louise van Tongerlo a relevé qu'il envoie en Hesse des nouvelles politiques régulières tout en organisant des transactions commerciales très variées. Il fait parvenir des mousquets et leurs munitions aussi bien que des cabinets japonais, du blé, des soieries ou des gravures, des perles et des diamants. Ce qui établit qu'il était de plus joaillier<sup>42</sup>, puisqu'il s'était déjà occupé en 1641 d'une transaction sur des diamants pour le montant très considérable d'un mil-

34 Stockholm, Hollandica 30, lettre à la main à Christine de Suède, lettre du 28 mai 1652.

35 Lange, ADB. Hauts et bas: le 21 novembre 1639 il écrit à Stella qu'il envisage d'aller en France bien que *dazu ich wenig lust habe weil ich vor diesen [les Français] in schlechte Consideration bin gewesen und nicht weys ob ich itzunder abngenehmes werd sein*. Lorsqu'Alphonse Lopez, confident de Richelieu, sollicite l'ordre de St. Michel avec la chaîne d'or pour Martin-Harpertszoon Tromp, il met en avant l'exemple de Joachim de W. pour qui l'ordre n'a pas été *incompatible à la religion*. Désireux après avoir quitté Paris de créer à la France des clients en Hollande, Abraham de W. met souvent ce point en avant afin d'obtenir cette distinction pour des compatriotes, voir C. M. SCHULTEN, Joachim de Wicquefort ... (voir n. 19) les citats p. 155 et p. 136 note 24 pour Tromp; pour les demandes de Wicquefort AAÉ, CP Hollande, passim.

36 Stockholm, Hollandica 30, non folioté.

37 Stockholm, Hollandica 333, non folioté.

38 BNF, ms. Français 3932. 2 novembre 1648–22 mars 1653. La relation avec Saumaise remontait au moins à juin ou juillet 1639: Lettres de M. J. de Wicquefort ... (voir n. 10) p. 185.

39 Cette mention d'une main ancienne sur la page de garde du manuscrit.

40 Français 3932, folio 17, *de la Haye ce 7 Janvier 1649 a 5 heures du matin*.

41 Johann Kaspar von Doernberg, de 1646 à 1651 (BITTNER et GROSS).

42 Gros chiffres d'affaires, encombrement matériel limité, transactions très rapides dans des cercles professionnels étroits où il faut avoir une bonne réputation.



lion de florins<sup>43</sup> et qu'il consentait des prêts à la dynastie, celle-ci engageant ses bijoux en contrepartie. La cour le charge de paiements à toutes sortes de personnes. L'argent de ces paiements est »en grande partie« (van Tongerlo) celui des subsides que le représentant de France à La Haye destine à cette même cour, l'opération se réduit sans doute à un jeu d'écritures dans les livres de banque de Wicquefort. Comme les Hessois ne veulent pas être grugés par leur mandataire, ils soumettent ses comptes en 1641, 1642 et 1646 au contrôle du *Kriegskammerdirektor* Paul Ludwig, spécialement venu en Hollande<sup>44</sup>.

Dans l'ordre politique, l'ami hollandais de la France est un partisan très engagé de l'enfant-roi Bourbon, ce qui revient à dire de la reine-mère et de Mazarin, et il est aussi partisan des Stuart<sup>45</sup>. Il rapporte, évidemment parce qu'il en est scandalisé, l'opération de dé-nomination disqualifiante dont Charles I<sup>er</sup> est l'objet: *Les gentils-hommes qui ont esté auprès de luy [Charles I<sup>er</sup>] ont receu ordre de ne le servir plus comme le Roy, et on le traite de Charles Stuart, de même que l'on parlera plus tard de Louis Capet*<sup>46</sup>. Pour Joachim de Wicquefort, engagement public et intérêts privés sont une seule et même chose: *Il me fasche de voir reduites les affaires du Roÿaume a un si miserable estat tant pour l'interest du publicq que de mon particulier y ayant de grosses sommes a pretendre aussi bien qu'en Angleterre dont ie ne puis pas tirer un sol en cette malheureuse conjoncture*<sup>47</sup>. Apprenant la décapitation de Charles I<sup>er</sup> par Cromwell et toute la bande des Rebelles, il écrit: *Accusatio fuit sine crimine, sententia sine consilio, damnatio sine defensione*<sup>48</sup>.

Cette nouvelle l'horrifie comme elle a horrifié tant d'autres<sup>49</sup> et fait de lui un propagandiste: l'idée lui vient d'un manifeste en latin et en français en faveur du fils du roi décapité. Il suggère au prince de Galles de demander à Saumaise la rédaction d'un tel texte<sup>50</sup>. Le 24 février 1649 il presse le mouvement, *la publication [...] ne pourra pas se faire trop tost, afin que tous les Grands et petits sachent qu'il y a un Roy d'Angleterre au monde qui ayt la volonté et le cœur de revancher le parricide et chastier un jour les rebelles*<sup>51</sup>, il a jugé a propos de pousser cest affaire pour le service de ce Roy et l'interest de tous les autres de la terre. Le 15 mars 1649, Saumaise a reçu commande du travail. Il

43 De Briefwisseling van Constantijn Huygens ... (voir n. 9), Derde Teel, p. 160.

44 VAN TONGERLOO, op. cit., p. 206–208.

45 Engagement aux côtés des Stuart attesté en octobre 1642: Lettres de J. de Wicquefort ... (voir n. 10) p. 335, mais sans doute antérieur.

46 BNF Mss. Français 3932, fol. 18v°, 17 janvier 1649. Se vérifie le propos de Guizot cité naguère par Denis RICHEL: »... ni la révolution d'Angleterre, ni la nôtre n'ont rien dit, rien voulu, rien fait qui n'ait été dit, souhaité, fait ou tenté cent fois avant leur explosion ...«. La citation de Guizot dans D. RICHEL, »Où situer la Fronde parmi les troubles européens des années 1640–1650«, in: La Fronde en questions Actes du dix-huitième Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle Marseille 28–29, Cassis 30–31 Janvier 1988 Colloque [...] par Roger DUCHÊNE et Pierre RONZEAUD Université de Provence 1989, p. 123–127, débat p. 128–130, la citat. p. 127.

47 BNF Mss. Français 3932, fol. 95.

48 Ibidem, fol. 48v°, 28 février 1649.

49 É. Labrousse († 1<sup>er</sup> février 2000), a montré comment ce sentiment d'horreur absolue, très répandu dans toute l'Europe, fut une des causes lointaines de la révocation de l'Édit de Nantes, voir Élisabeth LABROUSSE, Le XVII<sup>e</sup> siècle, in: La France protestante. Histoire et Lieux de mémoire, sous la direction de Henri DUBIEF, Jacques POUJOL, Max Chaleil Éditeur 1992, p. 55–78, spéc. p. 58–59.

50 Ibidem, fol. 32, 19 février 1649.

51 Ibidem, fol. 36v°.



envoie des échantillons sans même attendre la fin de la rédaction: la préface et un chapitre en juin. Le prince de Galles est mis un peu plus tard au courant du travail de Saumaise, il a demandé que Saumaise se hâte. Puis les Elzevier se chargent de l'impression du manuscrit, mais ils vont bien lentement. En août, cinq feuilles sont toutefois imprimées. Cela n'empêche pas un certain enlèvement puisqu'on lit le 21 décembre un nouvel appel à se dépêcher. Les choses aboutissent entre Noël 1649 et le 16 janvier 1650, une lettre de cette date apprend à Saumaise que Louis Elzevier a annoncé à Wicquefort un second tirage du manifeste, au format in-12°, sans doute en vue d'une meilleure diffusion que l'in-quarto. Joachim de Wicquefort n'est pas l'auteur de la »Defensio Regia ...«<sup>52</sup> mais il inspiré cet écrit et en a suivi de près la réalisation. On ne saurait donc lui prêter de la tristesse quand il annonce à Christine de Suède la mort de Milton. Cette mort n'empêchera pas Saumaise *de refuter son [Milton] vilain livre*, on fait donc une nouvelle édition de la »Defensio regia« *augmentée en plusieurs endroits*<sup>53</sup>.

### Johann (Joan) de Wicquefort

Arnold Soom<sup>54</sup> a rapporté qu'un »Johann Wickevoort«, marchand d'Amsterdam, suggérait autour de 1650 la création d'une voie d'eau entre les villes livoniennes de Pernau et Pleskau, pour faire de Pernau une ville-entrepôt (*Stapelstadt*) importante dans le commerce des céréales de Livonie. L'acte d'accusation d'Abraham de Wicquefort lors de son incarcération en 1675 lui reproche d'écrire à son frère à Riga<sup>55</sup>, on le voit effectivement en 1661<sup>56</sup> recevant des lettres de cette ville. Même si ce frère n'était pas le promoteur du canal, on retiendrait l'idée qu'un Wicquefort avait des liens avec les régions baltes alors suédoises<sup>57</sup>. Enfin, un document d'archives<sup>58</sup> fait état le 13 mai 1666 de *Joan de Wickevoort* et son fils (le fils sans mention du prénom). Ils signent devant le notaire Jakob Pont, avec six autres marchands d'Amsterdam, une procuration qui charge Hendrick Galjaert (Galjaart) de recouvrer les dettes lais-

52 *Defensio Regia, pro Carolo I, Ad sereniss. Magnae Britanniae regem Carolum II Filium natu majorem, Haeredem et Successorem legitimum. Rothomagi, Apud Ioannem Berhelin, Ioannem Viret, Ioannem du Bosc, et Iacobum Besongne. MDC. L. In-12, 681 p.* – Du côté des adversaires de l'absolutisme, David Blondel écrit que la Suède a fait mauvais accueil à l'»Apologia ...« à cause de ses *maximes odieuses* et de ses *termes rudes*, elle pourrait *inspirer a leur Reine [Christine] des principes de tyrannie. Dieu luy donne un esprit plus modéré* (BNF, ms. Dupuy 803, fol. 183).

53 Stockholm, Hollandica 30, non folioté, 25 juin 1652.

54 A. SOOM, *Der baltische Getreidehandel im 17. Jahrhundert* (Kunigl. Vitterhets historie och Antikvitets Akademiens Handlingar Historiska Serien 8). Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1961, p. 111–113. Au sujet du canal, Soom reprend P. SCHNEIDER, *Pläne zur Schiffbarmachung des Wasserweges zwischen Pleskau und Pernau*, in: *Sitzungsberichte der Altertumsforschenden Gesellschaft zu Pernau*, Bd. 7, Pernau 1914, p. 92–116 (non consulté).

55 Sur Riga, voir Georg JENSCH, *Der Handel Rigas im 17. Jahrhundert Ein Beitrag zur livländischen Wirtschaftsgeschichte in schwedischer Zeit*, Riga 1930 (Mitteilungen aus der livländischen Geschichte hg. von der Gesellschaft f. Geschichte und Altertumskunde zu Riga 24 Bd., 2. Heft). Travail de coloration un peu chauvine mais très clair et amplement fondé en archives (»Verzeichnis ...« p. VIII). À Riga pas de projet de canal mais on faisait sauter à l'explosif les rochers de la Düna, afin que passent mieux les »Flösse« [trains de bois flotté] (p. 69).

56 AAÉ, CP Hollande 61, folio 122, *il y a des lettres fort fraiches de Riga ...*

57 Autre mention d'un Johan de W. à Stockholm, fonds Diverse likvidationer, 1650.

58 SEEBERG-ELVERFELDT, *Revaler Regesten ...*, p. 99, document 203.



sées par Thomas Eekes, marchand de Reval, tout comme Caspar de Wicquefort avait revendiqué en 1629 les dettes de Lohr, on est de nouveau en Baltique orientale.

### Pierre de Wicquefort

Un recueil de documents<sup>59</sup> a signalé l'existence d'un Pierre de Wickevoort, fils de Jan et d'Élisabeth Reeland, époux d'Elisabeth Huydecoper (1638–1703). Né le 6 février 1629, il atteignit un très grand âge en mourant le 14 octobre 1721. Marchand en Italie et au Levant, où sa piste serait à suivre, il fut d'abord associé à la firme Salomon van de Blocquery puis vola de ses propres ailes. Il devint en 1669 commissaire du roi de Suède à Amsterdam. Il habitait sur le Keizersgracht, participait à la V. O. C. et semble avoir été fort riche, d'où le poste caritatif quasi obligatoire de *Regent van't Oude Mannen – en Vrouwenhuis* en 1681. Des lettres conservées aux Archives nationales de Suède le montrent en activité<sup>60</sup>. Il y apparaît comme armateur, faisant le commerce de bois et de sel ordinaire en ce temps-là entre la Baltique et la façade atlantique de l'Europe<sup>61</sup>. En date du 7 janvier 1673 il affronte un contentieux. Il demande justice à la Gardie<sup>62</sup> *du tort qu'on m'a fait a Coppenhague par l'arrest et confiscation d'un certain mon navire nommé le Saint-Pierre maistre Pierre Carstens Rosenberg Bourgeois (sic) a Stockholm et je ne scay sur quel pretexte car ce navire m'appartient pour la plus grande part le maistre y est interessé pour un quart [...] de sorte que tout appartient au sujet de Sa Majesté de Suède*<sup>63</sup>. *L'an 1671 quand j'ay acheté icy le dit navire et envoyé avec une charge du sel Mrs Lillienhof et Thurn m'ont procuré et obtenu du Conseil de commerce son passeport au mon nom pour aller avec des marchandises suédoises en Espagne come en effet il a fait en retournant de dela avec son charge de sel. Il revient dans l'orison où on l'a fait. Cette insulte ou il a esté arrêté avec sa charge de bois qu'il devoit porter a Bordeaux*<sup>64</sup>, peu apres on

59 Johan Engelbert ELIAS, *De vrœdschap van Amsterdam, 1578–1795 ...* Haarlem (V. Loosjes) 1903–1905, 2 vols. paginés en continu. Pieter van Wickevoort p. 385

60 Stockholm, E 1596, collection de la Gardie, lettres à G. de la Gardie.

61 Pourquoi du sel de Setúbal et non d'ailleurs? Abraham de Wicquefort le Jeune a écrit que c'est celui *qu'on pretend estre l'unique propre à saler le hareng, [...] tout autre sel est trop acre*, on distingue facilement les conséquences économiques de cette idée reçue (Stockholm, Anglica 184, nouvelle à la main envoyée à Londres à Lejoncrona, 15 avril 1701). Voir le travail très documenté d'Otto LIIV, *Die wirtschaftliche Lage des estnischen Gebietes am Ausgang des XVII. Jahrhunderts, I Allgemeiner Überblick, Getreideproduktion und Getreidehandel*, Tartu 1935 (Tiré à part des *Verhandlungen der gelehrten estnischen Gesellschaft XXVII*). Le commerce du sel de Setúbal et de La Matta vers l'Estonie: LIIV, p. 214–221. C'est un commerce très spéculatif: p. 272–273. Il est donc important pour les autorités suédoises de Livonie de connaître les cours du sel à l'étranger, spécialement en Suède et en Hollande, pour guider les décisions de laissez-passer ou au contraire d'interdiction d'exportation: p. 268. La plus grande part du commerce des céréales dans la région est dans les mains des Hollandais: p. 308.

62 Le comte Magnus Gabriel de la Gardie, Reval 1622, Venngarn 1686, fut le beau-frère du roi Charles X Gustav.

63 Inadvertance pour »à des sujets ...«.

64 Sur la place considérable tenue à Bordeaux par les marchands hollandais, voir J. F. BOSHER, *An international family circle of Protestant merchants at Bordeaux, 1656–86*, in: *Proceedings of the Huguenot Society [...]*, Vol. XXV (5), 1993, p. 502–507. On y rencontre des noms qu'évoquent aussi Bertrand GAUTIER, *Les marchands étrangers à Bordeaux et à Rouen dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>*



*l'a confisqué sans me donner du temps pour defendre ma juste cause. Votre Excellence se souviendra que par son intercession j'ay receu la grace de Sa Majesté d'estre ici son commissaire*<sup>65</sup>. Il ajoute le 21 mars suivant qu'il est bourgeois de Pernau<sup>66</sup> depuis 1656, et c'est depuis 1669 qu'il a l'honneur d'être commissaire du roi de Suède à Amsterdam. Son père lui a donné des terres en Livonie<sup>67</sup>. Il ne peut donc *pas estre consideré autre que pour un vray sujet de Sa Majesté et du Royaume de Suede*<sup>68</sup>. *Mrs Lilienhof et Thun*<sup>69</sup> [...] *en pourront donner plus d'explication* [...]. [...] *je supplie*

siècle, et Peter Voss, Une communauté sur le déclin? Les marchands hollandais à Bordeaux, 1650–1715, in: Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques, n° 7, 1995, p. 9–32 (GAUTIER) et 33–57 (Voss). Importantes considérations sur le conubium dans ces familles: GAUTIER, p. 7.

- 65 A. Soom a relevé que la différence est petite entre Factor et Commissaire (ou Commissionnaire): »Der Unterschied zwischen beiden bestand darin, daß der erste von seinem Auftraggeber ein festes Gehalt bezog, der andere aber mit einem gewissen Prozentsatz an den Geschäften beteiligt war«; A. SOOM, Der Kampf der baltischen Städte gegen das Fremdkapital im 17. Jahrhundert, in: Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgechichte, 49. Band, 1962, 4, p. 433–458, la citat. p. 448, note 31. Les Wicquefort ont sans doute relevé tour à tour de l'un ou l'autre régime. Abraham de W. en personne, a plaisamment vendu la mèche en écrivant: *on peut donner le mesme nom* [de facteur et commissionnaire, même s'ils se font appeler Commissaires] *aux marchands, qui à Amsterdam et à Hambourg mendient cette qualité des couronnes de Suède et de Dannemarc, afin de faciliter par la leur petit commerce. Ils n'ont point d'affaires d'Estat a manier, et ne resident point aupres du Souverain, qui [...] les peut faire jouir de la protection du Droit des gens. [...] ils ne la pretendent pas, sinon en ce qu'ils se font exemter des subsides extraordinaires, qui se levent sur les autres Sujets.* (L'Ambassadeur et ses fonctions, p. 63). – Le travail de A. H. H. van der Burgh, Gezantschappen door Zweden en Nederland wederzijds afgevaardigd gedurende de jaren 1592–1795 Chronologische lijsten [...] s'-Gravenhage Martinus Nijhoff 1886, 84 p. a précisément l'avantage sur BITTNER & GROSS, Repertorium ..., de donner la liste de ces personnages de moindre rang, chapelains (p. 26–28), commissaires, correspondants (p. 29–30), secrétaires ...
- 66 Actuellement Pärnu, en Estonie.
- 67 Dans le fac-similé édité par Edgars DUNSDORFS, Der große schwedische Kataster in Livland 1681–1710, Kartenband (Kunigl. Vitterhets historie och antikvitets Akademiens Handlingar, del 72, Melbourne 1974), p. 179, col. C, pour les localités de Sunzel et Sissegal, la présence du nom de »Wayckenfödart«, confirme peut-être ce point (ceci sous toute réserve).
- 68 Même argumentation qu'Abraham de W. incarcéré à Paris puis en Hollande. L'un et l'autre revendiquent par trois fois un statut juridique particulier en tant qu'agents diplomatiques de Brandebourg, de Lunebourg, de Suède. Sur la naissance du droit des ambassades, voir E. R. ADAIR, The Exterritoriality of Ambassadors in the Sixteenth and Seventeenth Centuries, London, New York, Toronto 1929.
- 69 Henrik Thurn, comte de Thurn, de Valsassina, de Pernau, avait été *Gouverneur des Fürstenthumbs Ebstland und general Stadthalter auf Reval* (O. LIIV, Eestimaa Rootsiaegse Kindralkuberneri Arhiivi Kataloog I Katalog des Estländischen Generalgouverneursarchivs aus der schwedischen Zeit I, Tartu, 1935, Eesti Riigi Keskarhiivi Väljaanne (Eesti Riigi Keskarhiivi Toimetised Acta Archivi Centralis Estoniae Nr. 3 (I: 2), p. 44. Ces hautes fonctions mettraient Thurn à même de confirmer le dire de Wicquefort. – Voir P. SCHNEIDER, Die Grafen Thun [sic] in Livland und ihr Verhältniss zu Pernau, in: Sitzungsberichte der altertumsforschenden Gesellschaft zu Pernau 1899–1901) (non consulté). – Il y eut mise en coupe réglée de la Livonie. Dès 1618, Gustav Adolf récompensait l'ambassadeur hollandais Reinold van Brederode en lui donnant en fief la ville de Rakvere (O. LIIV, op. cit., p. 25). En mai 1630 Jost Dunte, marchand de Reval, reçoit la terre de Kegell en paiement de ce qui lui est dû par la couronne (Paul Frhr. von UNGERN-STERNBERG, Ein Beitrag zur Güter- und Familiengeschichte Estlands zur schwedischen Zeit Mitau 1910, p. 6, note 76; autres dons de terres par le roi: p. 8 note 108, p. 10 note 140, p. 11 note 152, p. 15 note 236, p. 26 note 104 et nombre d'autres). – Se souvenir de ce qu'a écrit Guy Miège sur la férocité des rapports entre Suédois et Estoniens d'alors: ... *il ne leur* [aux Livoniens de souche] *reste que les terres à culti-*



que Sa Majesté et Votre Excellence plairont me faire la Grace pour [...] ne permettre point qu'on me prive injustement de mon bien. L'enjeu est important: s'il est réputé suédois, le navire ne paiera pas de droits dans le Sund. Même si A. E. Christensen a très nettement établi qu'il y avait en la matière une importante marge d'approximation<sup>70</sup>, il demeure que la nationalité des propriétaires d'un navire emportait le plus souvent la nationalité de celui-ci. Il fallait donc que Wicquefort fût suédois, ou qu'il fût dire par de très grands personnages qu'il l'était ...

Un autre dossier d'archives<sup>71</sup> montre de nouveau Pierre de Wicquefort dans des soucis analogues. Le navire *L'Espérance*, qui appartient à Jean Lohe, correspondant de Wicquefort à Stockholm, a été d'abord pris par un armateur français de Dunkerque, puis cinq jours après par un navire de guerre (*cruysser*) appartenant à la V. O. C., et mené dans Goeree. Il faudrait donc que Palmquist demande par un mémoire aux États Généraux la restitution du navire. Wicquefort doit relancer le diplomate le 1<sup>er</sup> octobre, le maître du navire arrive à la rescousse, Lohe meurt, l'archive ne rapporte pas la fin de l'histoire.

Armateur, sans doute grand marchand comme les autres Wicquefort, Pierre de Wicquefort s'intéressait aussi aux moulins à épuiser l'eau, une grande affaire de la technique d'alors, dans laquelle excellent les Hollandais<sup>72</sup>. Une lettre malheureusement mutilée du 27 juillet 1669<sup>73</sup> compare les rendements comparés des moulins à eau, ceux de 100 pieds de haut qui [pompe?] 4800 tonneau de l'eau en 24 heures, des moulins à chevaux et des moulins de vent.

### Abraham de Wicquefort »l'Ancien«

Le plus connu et le plus singulier des Wicquefort, Abraham »l'Ancien«, a été joliment qualifié par Albert Waddington de »véritable condottière de la politique«<sup>74</sup>. Né

*ver, étans à peu pres aux Suedois ce qu'étoient autrefois les Ilotes aux Lacedemoniens. Tellement que la solitude, la sujettion dont ils se sentent accablés, les rend d'autant plus farouches et dangereux ...*, in: MIÈGE, La Relation de trois ambassades de Monseigneur [...] de Carlisle [...] vers [...] Alexey Michailovitz [...], 1670, p. 313.

70 Voir Aksel E. CHRISTENSEN, Dutch trade to the Baltic about 1600 Studies in the Sound toll registers and dutch Shipping records, Copenhagen, The Hague 1941. Ample développement sur ce point très important p. 183–187: »The nationality of the cargoes a fiction«, p. 185: »On the whole it seems that changing principles for the estimate of the nationality of the ship were used in the Sound.« – Birgitta ODÉN, A Netherlands merchant in Stockholm in the reign of Erik XIV, in: The Scandinavian Economic History Review, vol. 10, 1962, p. 3–37 a de même montré pour 16<sup>e</sup> siècle que »large quantities of goods to a great extent could pass the custom without being registered and were thus smuggled into the country« (non consulté, d'après résumé).

71 Stockholm, Hollandica 333, cinq lettre de P. de W. à Palmquist *ambassadeur pour la couronne de Suede à la Haye*, entre le 13 septembre 1703 et le 15 février 1704.

72 Voir la mise au point de Carel A. DAVIDS, The Transfer of Windmill Technology from the Netherlands to North-Eastern Europe from the 16th to the early 19th century, in: Baltic Affairs Relations between the Netherlands and North-Eastern Europe 1500–1800. Essays edited by J. Ph. S. LEMMINK, J. S. A. M. van KONINGSBRUGGE (Baltic studies I), Nijmegen 1990, p. 33–52, bibliographie étendue.

73 Stockholm, E 1596.

74 Recueil des instructions données aux ambassadeurs [...] XVI Prusse [...] par Albert WADDINGTON. Paris (Félix Alcan) 1901, p. XX.



à Amsterdam le 20 novembre 1606<sup>75</sup>, il fit des études de droit à Leyde jusqu'au doctorat obtenu le 19 novembre 1627. Après une période non documentée, une lettre du 19 décembre 1636 à son frère Joachim le montre installé à Paris avec son épouse Marie Bouliou et »trois enfants«<sup>76</sup>.

R. Mandrou a consacré à la période parisienne d'Abraham de Wicquefort deux travaux indissociables<sup>77</sup>. Le premier faisait l'inventaire des services très divers rendus depuis Paris au duc August de Wolfenbuttel qu'Abraham représentait dans cette ville: représentation diplomatique et parfois recrutement de divers personnels. En livrant des échantillons très étendus des relations envoyées de Paris par Wicquefort durant la Fronde, le même historien a montré par ailleurs l'importance de Wicquefort pour l'historiographie de cette période<sup>78</sup>.

Par ailleurs, Wicquefort profitait des troubles pour acheter ou faire copier à Paris quantité de livres et de manuscrits en vue de constituer à Wolfenbuttel une très vaste documentation sur la France, son histoire et son droit public. Ajoutons au travail de R. Mandrou un seul exemple de cette activité: *J'ay envoyé a Rouen [...] unze volumes manuscrits scavoir les Ambassades du Marechal de Bassompierre en Espagne, En Angleterre et en Suisse<sup>79</sup>, de Messieurs de Maise et de Blainville en Angleterre. 2 vol. de M. de Maise a Venise. 2 de M. Jeannin en Hollande, de M. de Bethune en Allemagne et les traittés faits avec les Rois d'Espagne et Archiducs depuis l'an 1500 jusques a present. A quoy mon frere adjousterá 2 vol. de M. de Maise, 4 de M. Jeannin, et la negotiation de la paix de Vervins entre les Rois de France et d'Espagne en 1598, qui me reviennent a moy a pres de Cinq cens Rixdalers. S'ils agreent a V. A. je continueray a luy envoyer huit volumes dans les deux mois et en pourray fournir jusques a trois cens: auquel cas je supplieray [...] V. A. me faire la grace de me faire payer [...], afin que j'aye plus de moyen de faire travailler: car si elle m'auance beaucoup je pourray mettre plus de gens en œuvre et faire en sorte que le tout fut fait en moins de trois ans<sup>80</sup>*. Soulignons l'ampleur du programme: s'il peut faire travailler,

75 La date d'après A. WADDINGTON, Abraham de Wicquefort ministre de Brandebourg en France au temps de Louis XIV, in: Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, 62<sup>e</sup> année, nouvelle série, tome cinquante-huitième 1902–deuxième semestre, Paris 1902, p. 510–537. Pour Van der Aa, décès en 1682 à l'âge de »83 of 84 jaren«.

76 LENTING, introduction à l'Histoire des Provinces-Unies ... (voir n. 6) p. IX, sans indication de source.

77 R. MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc Auguste 1646–1653: Sur les relations intellectuelles entre France et Allemagne, un siècle avant les Lumières, in: Wolfenbütteler Beiträge. Aus den Schätzen der Herzog August Bibliothek Band 3, 1978, p. 191–233, spéc. p. 205–221.

78 Chronique discontinue de la Fronde 1648–1652 Choix de textes, introduction et présentation, annotation par Robert MANDROU, Paris 1978, 222 p. – Une série de lettres à la main en français écrites de Paris, conservées à Utrecht, qui sont elles aussi une chronique de la Fronde, a été publiée au siècle dernier sous l'anonyme: »Staatkundige berichten uit Frankrijk over de jaren 1650 tot Maart 1653«, in: Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap, [...] Utrecht Vijde deel 1882, p. 67–250. Auteur inconnu. Une comparaison avec ce qu'écrit Wicquefort aux mêmes dates serait évidemment souhaitable.

79 Sur ces manuscrits, voir Paul-M. BONDOIS, Le Maréchal de Bassompierre (1579–1646), Paris (Albin Michel) 1925, p. 470–471.

80 Herzog August Bibliothek, Cod. Gulf. 102.2 Novi 23v, de Paris, 17 juillet 1648. Je remercie le Dr. Helmar Härtel; HAB Wolfenbüttel, qui m'a procuré ce fac-similé.



*mettre plus de gens en œuvre*, c'est-à-dire payer des copistes avec l'argent du duc Auguste, le Hollandais se fait fort de fournir trois cents volumes en moins de trois ans, c'est-à-dire de passer de un volume par semaine à deux. On retient aussi qu'Abraham et probablement Joachim, celui-ci est peut-être alors de passage à Paris, travaillent ensemble et se partagent les tâches.

Outre Wolfenbuttel, Wicquefort représentait aussi le Brandebourg à Paris, depuis 1646<sup>81</sup>, et ses activités dans la capitale eurent ainsi un versant brandebourgeois<sup>82</sup>. Il a été ou prétend avoir été la cheville ouvrière d'une négociation destinée à *faire esvanouir le dessein du tiers party*, un tiers parti qu'aurait organisé le Brandebourg *afin de faire conclure une paix désavantageuse aux deux couronnes de France et de Suède*<sup>83</sup>. Ainsi aurait-il été amené à rédiger un projet de traité, et l'Électeur lui aurait fait donner *une procuration pour recevoir l'argent qu'il pouvoit prétendre avec justice de la conclusion du traité dont j'avois apporté le projet, et dont les plénipotentiaires de France [à Munster et Osnabruck] avoient donné des copies à ceux de S. A. électorale*<sup>84</sup>. Son mémoire de défense fait apparaître le Hollandais, cela se reproduira, comme opérant sur des frontières mal définies du droit international: les Espagnols auraient mis sa tête à prix *parce que estant au service d'un prince neutre, je m'estois chargé des commissions du Roy, et avois traité avec des officiers pour les engager au service de la France*<sup>85</sup>. Comme son frère Joachim, il est commerçant en même temps que diplomate: le ministre Konrad von Burgsdorf le charge d'acheter à Paris *deux miroirs des plus beaux [...] des tapisseries et plusieurs bijoux*. Et tout comme dans le cas de la cour de Hesse-Cassel avec Joachim, l'argent destiné à ces achats provient des *gratifications considérables*, vingt mille écus, qu'il a fallu verser au ministre brandebourgeois pour récompenser son intervention<sup>86</sup> dans l'opération montée contre le *dessein de tiers party*.

Ce n'est pas tout et l'on se demande quel négoce Wicquefort n'a pas exercé. Mazarin l'aurait ainsi chargé de s'informer à *quel prix l'on pourroit acheter des chevaux au païs de Brunswick, et me chargea de quatre commissions en blanc, pour la levée d'autant de régiments en Allemagne, avec pouvoir de faire choix du colonel et des autres officiers, et de les assigner pour l'argent de leurs levées sur M. de la Thuillerie qui estoit alors ambassadeur extraordinaire à La Haye*. Si Wicquefort a bien fait l'entrepreneur militaire<sup>87</sup> et levé ces régiments, on peut supposer qu'un de ses frères à La Haye, plus probablement Joachim, a tenu les écritures entre la Thuillerie et les condottiere allemands, comme il le faisait pour la cour de Hesse-Cassel. À Paris, Wicquefort recourt au marchand banquier Bonneau, *qui fait mes affaires depuis dix-*

81 (BITTNER et GROSS).

82 Sources: le mémoire de défense écrit en prison par Wicquefort i. e. Albert WADDINGTON, Un mémoire d'Abraham de Wicquefort en 1659, in: Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap (gevestigd te Utrecht), 24 deel. Amsterdam 1903, p. 1-58. Édition du ms. AAÉ, C P Brandebourg I, fol. 415-430; Recueil des instructions données aux ambassadeurs [...] XVI Prusse [...] par Albert WADDINGTON. Paris (Félix Alcan) 1901, p. XX.

83 Un mémoire ... (voir n. 82) p. 10 et p. 3.

84 Ibidem, p. 17.

85 Ibidem, p. 16.

86 Ibidem, p. 8, p. 23.

87 F. REDLICH, The German Military Entrepriser and his Work Force, Wiesbaden 1964 (non consulté).



*huit ans*<sup>88</sup>. Mazarin lui-même aurait été partie prenante, Wicquefort lui aurait une fois proposé *une affaire* dont le cardinal devait tirer 50 à 60 000 écus<sup>89</sup>. De telles circulations d'argent font inévitablement naître des conflits: Wicquefort est en procès avec le maréchal Rantzau, qui ne lui aurait pas réglé le fret des navires qui avaient fait passer à Calais le régiment du maréchal<sup>90</sup>.

Le long séjour du Hollandais à Paris se termina en 1659 par une brève incarcération suivie d'expulsion vers Calais, l'Angleterre puis la Hollande. Parmi les causes de cette expulsion, on trouve un litige autour d'une traduction. Dans le mémoire de défense qu'il écrivit au moment de sa détention<sup>91</sup>, Wicquefort évoque en effet ses activités de diplomate puis écrit: *L'on m'accuse aussy d'avoir fait couler dans le premier volume du voyage d'Olearius l'histoire d'un ministre et de plusieurs désordres qui arrivèrent à Moscou en 1648, au temps du commencement de nostre dernière guerre civile. Mais comme je n'ai fait que traduire, il faut voir si cette histoire est de ma façon ou si elle se trouve dans l'allemand qui est imprimé.*

Il s'agit de l'intérêt particulier pour la Perse que semble avoir manifesté Wicquefort. Cela ne surprend guère de la part d'un homme très lié au grand commerce d'Amsterdam et de la Suède, sachant l'importance de la Perse dans les relations commerciales de l'Europe du Nord<sup>92</sup>. Wicquefort a donc traduit trois relations de voyage vers ce pays tenues pour sérieuses et fiables par les contemporains. Sa traduction de l'espagnol de la relation de voyage de Garcia De Silva y Figueroa<sup>93</sup>, et celle du récit de Thomas Herbert<sup>94</sup> parurent à Paris après qu'il en fut parti. Celle du célèbre Olearius (Ölschläger) en revanche fut publiée en 1656 lors de son séjour en France<sup>95</sup>.

88 WADDINGTON, Un mémoire ... (voir n. 82) p. 24.

89 WADDINGTON, Un mémoire ... (voir n. 82) p. 43, note 1, source: AAÉ, C P Brandebourg I, fol. 568-569. Voir dans: La Fronde en question cité (cf. note 20) les articles de Françoise BAYARD, Du rôle exact de l'argent dans le déclenchement de la Fronde, p. 73-84, et de Mme Claude DULONG, Mazarin, ses banquiers et prête-nom, p. 85-93.

90 WADDINGTON, Un mémoire ... (voir n. 82) p. 56. Un conflit avec Rantzau apparaît déjà dans la lettre du 19 décembre 1636 à Joachim, est-ce la même querelle d'argent? (LENTING, introduction à l'Histoire des Provinces-Unies ... p. IX-X, sans indication de source).

91 WADDINGTON, Un mémoire ... (voir n. 82) note 32. – Un dossier d'archives de l'expulsion est conservé à Berlin, voir R. MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc Auguste [...] (voir n. 77) p. 233, note 101.

92 Voir Stefan TROEBST, Narva und der Außenhandel Persiens im 17. Jahrhundert. Zum merkantilen Hintergrund schwedischer Großmachtpolitik, in: Die schwedischen Ostseeprovinzen Estland und Livland im 16.-18. Jahrhundert, p. 161-169, bibliogr. (Acta Universitatis Stockholmiensis Studia Baltica Stockholmiensia 11), Stockholm (Almqvist et Wiksell) 1993, et M. A. P. MEILINK-ROELOFSZ, The earliest relations between Persia and the Netherlands, in Persica, VI, 1974 (non consulté).

93 L'Ambassade de don Garcias de Silva Figueroa en Perse, contenant la politique de ce grand empire, les mœurs du roi Schah-Abbas, et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes où cet ambassadeur a été l'espace de huit années qu'il y a demeuré, Paris (Du Puis) 1667. Selon MICHAUD, Biographie universelle, »les changements apportés par Wicquefort à Figueroa« n'ont pas été généralement approuvés.

94 Relation du voyage de Perse et des Indes orientales. Traduite de l'Anglois de Thomas Herbert. Avec les revolutions arrivées au Royaume de Siam l'an mil six cens quarante-sept. Traduites du flamand de Jeremie Van Vliet, Paris (Jean du Puis) 1663.

95 L'»Avis de l'imprimeur au lecteur« de l'édition Amsterdam, Michel Le Cene, 1727, recense 12 éditions d'Olearius. Quatre en allemand: 1647, 1656 et 1653, Schlesvig et 1696 Hambourg; 3 en français par Wicquefort in-4° Paris 1656, 1659, 1666; 2 en anglais, Davis, in-folio, Londres 1666 et une



Olearius pour atteindre la Perse était passé par la Moscovie et l'on trouvait effectivement dans le premier volume un récit des troubles survenus à Moscou en 1648 et 1649. On lisait en conclusion: *L'histoire que nous venons de raconter, confirme [...], que les Moscovites tout soumis et esclaves qu'ils sont, ne laissent pas de s'emanciper, quand le gouvernement leur devient insupportable, et les jette dans le desespoir. J'y adjousteray encore un exemple plus recent, et dont le recit [...] a quelque dependance avec celuy dont nous venons de parler, et qu'il a beaucoup de rapport a ce que l'on a veu en mesme temps quasi en tous les autres Estats de l'Europe.*

La défense du traducteur consiste à demander que l'on vérifie *si cette histoire est de ma façon ou si elle se trouve dans l'allemand* car dans le second cas il ne serait évidemment pas coupable, étant traducteur mais non auteur.

Qu'en est-il en fait? En lisant successivement dans les deux langues les passages litigieux d'Olearius<sup>96</sup> on découvre que Wicquefort adoucit l'original allemand en traduisant *die ungerechten und eigennützigigen Beampteten* [les ministres injustes et égoïstes] par »le gouvernement«, les qualificatifs disparaissent. Il s'est également abstenu de faire passer d'une langue dans l'autre l'idée de ministres qui mettent en danger aussi bien le jeune prince que son peuple. Plus question non plus des »gouvernants [...] auxquels on laisse la bride sur le cou« (*man ließ den Zügel zu lang*). Le traducteur fait imprimer en revanche une judicieuse mais imprudente remarque de science politique (*quasi en même temps dans tous les États de l'Europe*), qui ne se trouve pas dans Olearius, que Mazarin ressentit peut-être comme une sorte de proclamation d'un front anti-absolutiste supposé<sup>97</sup>... Au total: le cardinal a effectivement dénié à Wicquefort son privilège de traducteur et décidé de comprendre que c'est à Paris, non à Moscou, que le gouvernement, étant devenu *insupportable* à des sujets pourtant *soumis et esclaves*, les jetaient dans le *désespoir*<sup>98</sup>, et de voir là une

abrégée in-folio Londres 1705; trois abrégées en flamand: in-4° Amsterdam 1651, in-8° Amsterdam 1651, in-12° Utrecht 1651; »et peut être qu'il y en a encore d'autres [...] qui ne sont point venues à ma connaissance«. – Antoine ADAM a montré que Tallemant des Réaux a emprunté à Olearius pour écrire les récits »Roussel« et »Le marquis d'Exidueil et sa femme, – avec Pompadour« (Historiettes, Bibliothèque de la Pléiade, éd. A. Adam, t. II, p. 187–192, la note sur l'emprunt à Olearius p. 1057–1058). Les dates n'excluent pas que Wicquefort ait pu rencontrer Tallemant à Paris.

96 Nous avons consulté l'exemplaire BNF [M 2553, 1656, de la Vermehrte Neue Beschreibung der [...] Reyse [...]. Au chap. 6, la page 215 de la version française correspond à la page 260 de l'allemand. On y lit: *In so grosse Gefahr gerieth damahls die Wolfart so wol des jungen Regenten als der Unterthanen da man den ungerechten und eigennützigigen Beampteten den Zügel zu lang ließ. Und also seynd die Russen bey ihrer Slavery wenn sie sehr gepresst werden gleich oben gedacht gesinnt. Ich will gleich am 203. Blate verheischen noch ein Exempel eines Tumults so nemblich in Pleßkau sich erhoben gedencken. Woraus man ebenmässiges von den eigennützigigen Beampteten und den in Harnisch gebrachten Pöbel wird zu ersehen haben. On lit en effet p. 203: Von solchen der Russen zwar erst grosse Geduld tragenden hernach aber ergrimmeten und tumultuirenden Gemüthern fernere exempel werden uns bey erwehnung ihres Policywesens zweerne erschreckliche Tumulte und Empörungen so vor wenig Jahre in Rußland entstanden an die Hand geben.*

97 Rapprochons Wicquefort de l'article de Denis Richet cité ci-dessus à la note 20. Les termes mêmes du Hollandais impliquent que le fait historique global »troubles européens des années 1640–1650« s'est tout de suite constitué dans l'esprit des contemporains, et ceux de D. Richet que l'interprétation de ce fait est en discussion depuis lors.

98 Mazarin ne pouvait pas ignorer combien le mot était approprié. Sur la vie affreuse du plus grand nombre dans ces années-là, voir Alphonse FEILLET, *La Misère au temps de la Fronde et saint Vin-*



insolence à punir. Le cardinal a lu ou fait lire de très près, son esprit extrêmement soupçonneux a vite découvert des allusions, auxquelles il n'accorda pas la moindre indulgence. Le traducteur de son côté a indéniablement fourni des verges pour être battu, en dépit des prudentes coupures qu'il avait faites ...

Cela suffit-il pour expulser un diplomate? Il y avait autre chose, que nous savons par Mazarin en personne: ... *sans parler des voleries qu'il a faites de l'argent qu'on mettait entre ses mains pour donner à diverses personnes, et en dernier lieu au duc de Saxe même, on ne saurait assez exagérer le mal qu'il nous a causé par les avis qu'il a envoyés de tous côtés, qui n'avaient d'autre but que le décriement de nos affaires, et il tenait des discours conformes dans toutes les compagnies [...] à Paris, au grand scandale des personnes sensées et bien intentionnées ...*<sup>99</sup>. Wicquefort était suspecté depuis juin 1657, considéré comme *diffamé*, [écrivain] *par tous les ordinaires pour de l'argent à plus de trente différentes personnes de fausses nouvelles et qu'il invente pour gagner les pensions qu'on lui donne* et avait déjà dû se justifier par écrit<sup>100</sup>. Escroc ou du moins plusieurs fois accusé de l'être, diplomate peut-être autoproclamé jouant savamment sur tous les malentendus possibles, entrepreneur militaire, nouvelliste à la main intarissable, traducteur aux imprudences irritantes, Wicquefort a sans doute fini par être *stricto sensu* incontrôlable et sa présence à Paris par présenter trop d'inconvénients.

Sur la cause de cette hyperactivité, deux sources convergent. Évoquant les mésaventures du Hollandais, De Thou le 24 juillet 1659 écrit de La Haye à M. de Brienne père: ... *il est à plaindre d'être chargé d'une grande famille, et de ne subsister que par son commerce de correspondance de nouvelles dont le métier est bien délicat, et dont il est bien difficile de se mêler sans offenser beaucoup de monde*<sup>101</sup>. Après que Wicquefort eut quitté la France et repris en Hollande des activités identiques, Ismaël Boulliau écrit pour sa part: *il n'a jamais pris garde d'assez pres aux choses qu'il faut manier avec délicatesse; et je pense que res angusta domi luy faict faire plusieurs choses hors des termes du decorum*<sup>102</sup>. Si l'on ajoute que Wicquefort avait été déshérité par son père pour des raisons inconnues en 1635<sup>103</sup>, on entrevoit un aventurier des lettres malgré lui, homme effectivement »à plaindre«, que la nécessité contraint à saisir toute occasion de gagner quelque argent. Son métier »bien délicat« étant sa seule ressource, on comprend que Wicquefort se soit défendu avec ténacité et qu'il

cent de Paul, ou Un chapitre de l'histoire du paupérisme en France, Paris, préférer la cinquième et dernière édition en 1886. – Wilhelm ABEL, Massenarmut und Hungerkrisen im vorindustriellen Europa. Versuch einer Synopsis, Hamburg und Berlin, 1974, a inscrit ces faits dans leur très longue durée, du Moyen Âge à 1848. – Contre la disette qui sévit en France, le convoi de 150 navires de blé de l'amiral Chopart passa le Bosphore et les Dardanelles en 1847 encore (Romand d'Amat, s. n.).

99 François RAVAISSON-MOLLIEN, Archives de la Bastille. D'après des documents inédits, Paris 1866, tome I, dossier Wicquefort p. 173–180, Mazarin à Le Tellier, Saint-Jean-de-Luz, p. 175.

100 Instructions ... Prusse (voir n. 82) p. 50, 21 juin 1657. À peu près à la même date le cardinal a *leu et considéré ses raisons* et n'en a pas été persuadé (Lettres du cardinal Mazarin, tome VII, 1893, p. 504).

101 RAVAISSON-MOLLIEN (voir n. 99), la citat. p. 174.

102 BNF, ms. Français 13026, fol. 79 v°, lettre de Boulliau au président de Thou ambassadeur du roi en Hollande, 26 mars 1661. Res angusta domi est un souvenir de JUVÉNAL, Satires, Satire 3, v. 164 ou bien Satire 6, v. 357.

103 A. WADDINGTON, Abraham de Wicquefort [...] (voir n. 82) p. 513, note 3.



ait réussi un repli en bon ordre. Il obtient de son maître de Berlin et de la cour de France des délais de grâce, trois mois au bout du compte<sup>104</sup>. Mazarin de son côté ne craint certainement pas Wicquefort, mais veut faire le moins de scandale possible et s'entoure de précautions pour chasser le diplomate. Il présente donc celui-ci comme un *homme fort méchant et fort dangereux*<sup>105</sup>, se plaint de Wicquefort auprès de Brandt, représentant du Brandebourg à Paris et auprès de l'Électeur. Il obtient de l'Électeur qu'il désavoue formellement le Hollandais, assure ce souverain que l'affaire *n'altère en rien l'affection que le Roi a pour sa personne*. Il n'oublie pas l'opinion publique: *faire mettre même dans la Gazette que le roi trouvait bon d'écarter Wicquefort*<sup>106</sup>. Un singulier attelage se forme entre Mazarin et Wicquefort. Les épisodes successifs du conflit survenu entre un praticien de la politique et le futur théoricien du droit des ambassades contribuent à fixer les codes d'une des pratiques des relations internationales modernes: le rappel d'ambassadeur. Un point à noter: on éloigne Abraham de Wicquefort mais son frère Joachim continue d'être très apprécié des Français: [J. de W.] *conserve un grand zèle et une grande affection pour la France ...* Pour éviter toute erreur sur la personne, un ordre formel est donné dans ce sens: *la mauvaise conduite de son frère n'empêchera pas que les ministres de S. M. [à La Haye] ne lui témoignent toute sorte d'amitié et d'estime et ne le servent dans les occasions ...*<sup>107</sup>.

Au demeurant, les relations n'étaient rompues qu'en apparence: *Trois mois après le Cardinal le rappela, et lui promit une pension annuelle de mille écus, qui fut [...] payée jusqu'à la guerre [de 1672], et qui plus est: [W.] s'étant réconcilié avec la France, il en soû tint toujours les intérêts avec chaleur, soit par un motif de vengeance contre le prince d'Orange, soit pour quelque autre raison, le tour rhétorique: quelque autre raison, est destiné à faire admettre au lecteur que la pension était cette autre raison*<sup>108</sup>.

Les documents d'archives montrent effectivement qu'une fois parti de Paris, Wicquefort y envoya assez régulièrement des lettres politiques jusqu'un peu avant la guerre de 1672. Il revint même dans la capitale, une fois au moins, pour un court séjour. Comme la correspondance secrète qu'il entretenait avec la France durant cette période a été étudiée pour elle-même<sup>109</sup>, retenons seulement quelques notations. Par exemple, le cynisme réjouissant de son zèle à *gagner des personnes à la France, sans y faire aucune dépense, en les engageant par des honneurs, que ne coustent rien [...]. M. le Chancelier fait difficulté de sceller des lettres de noblesse; [...] parce que l'anoblissement donnant exemption de taille, il faut nécessairement que d'autres en soient plus chargés: mais cela cesse en ceux de ce pais icy, a qui l'on ne donne que du parchemin et de la cire*. Le soin qu'il met à recouvrer pour son frère

104 RAVAISSON-MOLLIEN (voir n. 99) p. 176.

105 Ibidem, p. 174.

106 Ibidem, p. 176. S'il s'agit de la Gazette de Renaudot, Wicquefort n'apparaît pas dans le répertoire de ce périodique.

107 Ibidem, p. 174, p. 180.

108 PAQUOT, Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas ..., tome premier, p. 88-90.

109 Chr. F. HAJE, De geheime correspondentie van Abraham de Wicquefort met den franschen minister de Lionne, s'Gravenhage 1901.



Joachim la bibliothèque de Stella<sup>110</sup> que le duc de Mazarin ne veut pas rendre est assurément plus honorable, comme d'habitude il n'a peur de rien et menace le duc de procès. Est fort déplaisante la dénonciation d'un certain Pierre Bernard, domestique de l'ambassade de France<sup>111</sup>, et elle s'aggrave de récurrence en 1669, la victime est cette fois l'agent diplomatique français à la Haye, nommé Bernartz<sup>112</sup>.

Les Français payaient mal ou pas du tout la chronique de Wicquefort et ses actions en leur faveur<sup>113</sup>. Il écrit à H. de Lionne le 10 avril 1670: [Il rompt le silence] *seulement pour vous dire, que feu Monsieur le Cardinal m'ayant fait l'honneur de m'esscrire, quelques mois devant son décès, que le Roy me ferait [...] donner une pension de mille escus, quelque part que j'establisserais ma demeure, je prens la liberté de vous faire ressouvenir, qu'il m'en est deu dix années, et d'exciter par la vostre generosité, puis que ce nest que par vos mains que je les ay receu<sup>114</sup> jusques icy. Et [...], j'ose esperer [...] un mot d'intercession pour me faire payer de deux mille escus, qui me sont deu par le roy Casimir de Pologne. Je scay que celuy qui a la direction de ses affaires depend entierement de vous [...]*<sup>115</sup>. La consultation des archives des Affaires étrangères pour ces années-là laisse l'impression que la confiance des Français alla diminuant jusqu'à la circonspection exprimée par Pomponne en août 1669: *Mr de Vicfort ma veu diverses fois depuis que je suis arrivé et ma fait paroistre de bonnes intentions. Je ne scay s'il me donnera de bons advis. Il a assez de familiarité avec le Pensionnaire, mais il est icy a plus d'un maistre. [O?]n peut je crois neanmoins s'en servir avec utilité, en le faisant avec discernement<sup>116</sup>*. Un Wicquefort, peut toujours servir à l'occasion, mais la pierre d'achoppement est la même qu'à Paris dix ans auparavant: le Hollandais est à plus d'un maître, de nouveau *res angusta domi* ...

Dans son pays, Wicquefort exerça un moment les fonctions d'envoyé extraordinaire à La Haye du roi de Pologne Jean-Casimir jusqu'à l'abdication de celui-ci<sup>117</sup>. Mais dès 1659 c'est son talent de polyglotte<sup>118</sup> qui lui permettait de gagner sa vie comme *Compliment-schrijver en nieuwe Fransche Translateur<sup>119</sup>*, le même titre et la

110 Voir C. M. SCHULTEN, Joachim de Wicquefort et Jean Tileman Stella. Fragment d'une correspondance (1639), in: *Lias* I, 1974, 1, p. 129-155.

111 7 avril 1661 (AAÉ, CP Hollande 66, en 1661).

112 18 juillet et 7 août 1669 (AAÉ, CP Hollande 89, fol. 290 et 311).

113 Le Brandebourg n'avait pas non plus payé les services rendus à Paris puisque Wicquefort présenta en 1666 une requête aux États de Hollande pour les prier d'intercéder en sa faveur auprès de la cour de Berlin (LENTING, introduction à l'Histoire des Provinces-Unies ... [voir n. 6] p. IX, sans indication de source). Ceci relativise les accusations d'escroquerie puisqu'il faut bien vivre, même quand on détient des créances impayées ...

114 Sic!

115 AAÉ, CP Hollande 90, folio 131.

116 AAÉ, CP Hollande 89, folio 312, 7 août 1669, de La Haye.

117 LENTING (voir n. 6) p. XV.

118 Pour mémoire: il sait le français et le néerlandais, il a traduit de l'allemand, de l'anglais et de l'espagnol en français, et peut-être rédigé en allemand. Pour la même question dans des espaces géographique et socio-économique très voisins, voir W. STIEDA, *Zur Sprachenkenntnis der Hanseaten*, in: *Hansische Geschichtsblätter*, 1984, p. 157-181.

119 Cette désignation dans le titre d'une brochure publiée en 1664 et décrite dans le *Catalogus van de Pamfletten-Verzameling berustende in de Koninklijke Bibliotheek bewerkt, [...] door Dr. W. P. C. Knuttel*. L'adresse bibliographique du pamphlet: Leyden, Simon le Fourbe, fait penser que Wicquefort avait des ennemis dès cette date.



même tâche que Jean Rou<sup>120</sup> dans les années 1689–1711, pour ainsi dire un secrétariat *ab epistolis* chargé de rédiger et traduire tous les documents officiels. En outre *Les Etats de Hollande, à la recommandation de Mr. de Witt, Pensionnaire de la Province, lui donnèrent l'emploi d'écrire l'Histoire de leur République*<sup>121</sup>, avec une pension considérable: et cette Histoire a paru long tems après sa mort, en M. DCC. XIX<sup>122</sup>. [Il habitait] la Haie, où il étoit aux gages et sous l'obéissance des Etats Generaux<sup>123</sup> même depuis que le Duc de Lunebourg l'établit son Agent sous le titre de resident<sup>124</sup>. La resolutie des États du 6 janvier 1667 stipule les appointements en effet considérables de *twaelff hondert caroli gulden* par an<sup>125</sup>.

À côté de ce grand travail de commande, Wicquefort a aussi écrit de très intéressants »Mémoires sur la guerre faite aux Provinces-Unies en l'année 1672«. L'éditeur de cette chronique de l'arrivée de la guerre a montré que la rédaction est à situer entre juin 1673 et mai 1674. La fréquentation des grands personnages et la lecture des papiers d'État qui passaient *ex officio* par les mains de l'auteur ont assuré la qualité de ce travail d'histoire immédiate. Wicquefort fait preuve d'un souci remarquable d'impartialité en dépit de ses liens d'amitié avec les de Witt. Contrairement à ce qu'indique le titre, c'est le changement politique survenu dans les Provinces-Unies qui est le sujet du livre autant que la guerre elle-même: *la révolution qui fait le sujet de cette relation* (p. 110). L'atroce lynchage des deux frères à La Haye le 20 août 1672 (récit p. 297–302), blesse profondément son christianisme, il écrit nettement que ce crime commis en bande est *tout à fait incompatible avec les principes de la religion réformée* (p. 305). Même des pasteurs ont pris part à la curée. Il y a aussi des complices par omission, et Wicquefort trouve un souffle à la Bossuet et la plus grande vigueur de langage pour dire sa colère et son dégoût: *Parmi tant de chiens muets dont les chaires des temples sont remplies il n'y en a eu qu'un à La Haye qui ait osé témoigner, qu'une action si inhumaine étoit incompatible avec la charité chrétienne, jusqu'à ce que ces bons réformateurs l'aient menacé de le traiter de la même manière, qu'ils avoient traité leurs martyres, ce qui l'a tellement intimidé, que trahissant par*

120 Jean ROU, Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou, avocat au Parlement de Paris (1659); secrétaire interprète des États généraux de Hollande [...]. Publiés pour la Société de l'histoire du protestantisme français par Francis WADDINGTON, Paris 1857, deux vols.

121 Celle-là même qu'ont éditée à nouveaux frais Lenting et Van Buren.

122 Le 7 mars 1721 Jean Alphonse Turretini manifeste le désir de lire l'Histoire de Provinces Unies ... dont Jean Le Clerc avait rendu compte dans Bibliothèque Ancienne et Moderne, 1720, t. XIII/2, art. I. Jean LE CLERC, Epistolario Volume IV 1719–1732 [...] a cura di Maria GRAZIA e Mario SINA, Firenze (Leo S. Olscki) 1997, p. 74–75.

123 PAQUOT, Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas ..., tome premier, p. 88–90. – Jean-Pierre NICERON, barnabite, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres. Avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages, Paris 1737, XXXVIII, notice Wicquefort p. 91–102, qualifie Wicquefort de »translateur de l'État«, »secrétaire interprète des états Généraux pour les dépêches étrangères«.

124 Wicquefort fut au service des ducs de Brunswic-Lunebourg-Celle, Georges-Guillaume puis Ernest-Auguste à partir de 1656 (BITTNER et GROSS, Repertorium ... , p. 86), LENTING (voir n. 6).

125 P. HENNEVELD, A. de Wicquefort: een toevallige relatie met Delft, in: Pennevruchten uit Delfts historie (Serie-uitgave van het Genooschap Delfia Batavorum nummer 13), Rodopi, Amsterdam 1986, p. 31–37. Renseignements sur certains des nombreux manuscrits de l'Histoire des Provinces Unies des Pays Bas. – La resolutie p. 33–34. – Portrait d'A. de W. p. 32, provenant sans doute du Gemeentelijke Archiefdienst Delft.



une prévarication damnable, ses premiers et légitimes sentimens, il a bien voulu suivre les sentimens des autres, c'est à dire le train de Balaam (p. 306). Relevons la rudesse de cet emportement anticlérical, que l'on rencontre plus ordinairement en terres de catholicité, et citons encore une fois l'ami de Jan et Cornelis s'écriant: *J'ai horreur de parler d'une action qui n'a point d'exemple, et j'ai honte de dire que des Hollandais ont été capables de la commettre* (p. 301)<sup>126</sup>.

Autre travail de plume en janvier 1673. Pierre de Groot lui écrit qu'il a lu vos remarques sur le discours de Gremonville [...]. *Je le trouve plein de vigueur et de raisonnement et en un mot digne de votre production*<sup>127</sup>. On attribue ainsi à Wicquefort le livret de propagande intitulé »Remarques sur le discours du commandeur de Gremonville fait au Conseil d'Etat de sa Majesté Imperiale [...]«. Jacques de Gremonville avait tenté de faire des Hollandais les responsables de la guerre et il s'était élevé contre l'alliance conclue entre eux, l'Empereur et l'Empire. Wicquefort réplique de façon plus polémique encore en écrivant par exemple que Gremonville *s'est prostitué en cette sorte d'emplois [d'ambassadeur], et il n'a pas une des qualitez necessaires a un Ministre [...] il n'a ny honneur, ny conduite, ny mesme le sens commun*. La guerre a produit l'escalade aux extrêmes de l'invective et toute la brochure est de cette encre.

Les objections présentées par Pierre de Groot à l'auteur des »Remarques ...« éclairaient sur les réflexions que se faisaient les responsables d'un travail de propagande. Afin que le public puisse juger par lui-même, le »Discours Fait par le Sieur Commandeur de Gremonville dans la conference qu'il a euë avec les [...] conseillers d'Etat de Sa Majesté Imperiale« était imprimé avant les »Remarques ...«<sup>128</sup>. Puis l'auteur des »Remarques ...« disposait dans les marges du »Discours ...« des appels de notes qu'il reprenait ensuite comme autant de points de son propre texte de réfutation. De Groot écrit donc: *Il faut [que je vous dise] quelque chose sur deux passages [...], marquez par les nombres 33 et 71 ...* Le point 71 s'attache à une allusion personnelle qui restera impénétrable ... Le point 33 porte sur le qualificatif de *canaille* que Gremonville avait appliqué aux Hollandais dans son discours. Wicquefort avait rétorqué que *les magistrats des villes sont composés des plus anciennes et plus riches familles*. C'est bien, mais de Groot y voit l'inconvénient que Wicquefort a vanté l'*antiquité des familles citoiennes, comme si le gouvernement estoit encore dans les mesmes mains qu'il estoit l'année passée*. Dans un genre littéraire au jour le jour, Wicquefort n'a pas suivi l'actualité assez vite ...

Le 26 octobre 1673, Wicquefort écrit à P. de Groot que *L'on publie icy depuis deux jours un advis fidelle aux Hollandois ou l'on parle de l'affaire de Bodegrave et de Swammerdam. On l'a supprimé pendant trois ou quatre mois, parce que l'on esperoit*

126 Référence des Mémoires ... à la note 31 ci-dessus. – Sur un autre lynchage très connu, celui d'Axel Fersen, voir Rune HEDMAN, Massan vid det s. k. fersenska upploppet, in: Historisk tidskrift 1969, p. 2–71, »Résumé« en français p. 70–71. Réflexions sur la notion de masse meurtrière, analyse sociologique de la composition de celle du 20 juin 1810; existe-t-il un travail équivalent pour le massacre des frères de Witt?

127 Lettres de Pierre de Groot ambassadeur des Provinces-Unies à Abraham de Wicquefort résident des ducs de Brunswick (1668–1674) publiées d'après les manuscrits par F. J. L. KRÄMER. La Haye (Martinus Nijhoff) 1894, la citat. p. 86.

128 Le livret à l'adresse La Haye, Arnout Leers, 1673, p. 3–29 pour le Discours ... puis 30–99 pour les Remarques ...



*traiter avec la France, et ainsy, qu'il n'estoit pas a propos de l'irriter*<sup>129</sup>. À Bodegrave et Sawammerdam, les troupes françaises avaient commis lors de leur avance des crimes de guerre et des atrocités représentées dans le livre par dix terribles eaux fortes de Romyn de Hooghe. Wicquefort n'écrit pas formellement qu'il est l'auteur l'«Avis fidèle aux Hollandois ...» mais la tradition des bibliographes le lui attribue et les termes mêmes de la lettre entre amis au courant qui se comprennent à demi-mots confirment cette attribution. On observe une conséquence du régime de censure préalable en matière de pamphlets et de propagande: comme ce n'est pas tant une indignation légitime que l'opportunité politique qui décide si l'on protestera ou non contre les violences, les pamphlétaires aux ordres se retrouvent finalement en position de clamer ou d'omettre l'existence des atrocités elles-mêmes. Tout souci de véridicité disparaît, on pense à bien des cas analogues, ultérieurs ou contemporains ... Une autre remarque, sur Wicquefort: les violences des Français l'avaient fait passer en peu de temps de l'état de sympathisant («il en soutint toujours les intérêts avec chaleur») à celui d'ennemi irréconciliable, le cardinal en 1659 avait fait de Wicquefort un utile client étranger, le glorieux roi de 1672 prenait d'autres voies ...

Wicquefort est aussi l'auteur du petit livre intitulé «Détention du prince Guillaume de Furstenberg nécessaire». P. de Groot lui écrit en effet le 26 juin 1674: *Je n'ay point [très bonne opinion] de l'escrit de justification touchant l'enlevement du prince Guillaume*. Cette périphrase désigne la brochure intitulée «Detention de Guillaume prince de Furstenberg nécessaire pour maintenir l'autorité de l'Empereur et la tranquillité de l'Empire et pour procurer une paix juste, utile et nécessaire. Traduit du Latin». M. DC. LXXIV<sup>130</sup>. Le latin traduit était celui du fameux propagandiste impérial Lisola. Furstenberg avait été arrêté à Cologne le 14 février 1674 par ordre de Léopold, il fut libéré le 14 mai 1679, et son biographe met en perspective le travail de Lisola et de son traducteur en écrivant: «While Fürstenberg remained totally isolated, the controversy over his seizure became a separate branch of the publishing industry.» Wicquefort a décrit avec beaucoup de recul et de netteté une des alternatives d'argumentation de cette «publishing industry»: *parmi ceux qui entreprennent de justifier cette action [l'enlèvement], il y a deux sortes d'avocats. Les uns défendent le droit de l'Empereur et soutiennent qu'il a pû avec justice, faire enlever son sujet, et son vassal, mesmes dans un lieu, où il estoit employé avec le caractere de Ministre public par une souveraineté estrangere. Les autres ne veulent pas entrer dans l'examen de cette question, mais demeurent dans les termes du fait: et supposent comme une chose constante, qu'il n'avoit point de caractere [d'ambassadeur], ou du moins qu'il ne l'a point fait connoistre: de sorte que l'Empereur n'estoit pas obligé de*

129 Lettres de Pierre de Groot ..., p. 208. – Avis fidèle aux véritables Hollandois, touchant ce qui s'est passé dans les villages de Radegrave et de Swammerdam; et les cruautés inouïes que les Français y ont exercées avec un Mémoire de la dernière marche de l'armée du roi de France en Brabant et en Flandre. – Il y eut une édition in-12° à côté de l'édition in-4°, sans doute dans le but d'atteindre un public plus étendu en vendant le livre moins cher. On ne la rencontre pas toujours dans les bibliothèques mais un exemplaire est passé récemment en vente publique: L'Argus du livre de collection, Ventes publiques juillet 1996–juillet 1997. Éditions du Cercle de la librairie, 1998, s. n. Wicquefort.

130 105 pages, BNF [M 25394. Voir John T. O'CONNOR, Negotiator out of season The career of Wilhelm Egon von Fürstenberg 1629 to 1704, Athens (The University of Georgia Press) 1978, X-263 p.



la respecter<sup>131</sup>. On reconnaît au passage une distinction du fait et du droit analogue à celle qui faisait grand bruit en France dans l'affaire du jansénisme et l'on comprend que la seconde défense n'est que formalisme, alors que la première implique une théorie juridique de la nature de l'Empire. Le Hollandais pour sa part s'inscrivait résolument dans la première catégorie des »avocats«. Il entreprenait de démontrer<sup>132</sup> que *pour établir la justice de la detention du Prince [...], on sera d'accord que] l'Empereur a eu le droit d'exercer la jurisdiction sur la personne de son sujet.*

Cette argumentation ne satisfaisait pas P. de Groot. Il présente à Wicquefort les objections que lui inspirait la perspective juridique dans laquelle se plaçait le pamphlétaire. À ses yeux et contre Wicquefort, le prince Guillaume n'est pas sujet, il n'est pas né dans les terres héréditaires, mais dans l'empire, *il n'a du bien ny dans l'une ny dans l'autre, et quand il l'auroit, cela ne rendroit pas sa personne subjecte mais seulement son bien, de sorte que la felonie mesme donne droit a la confiscation de fief, mais nullement de la personne. On ne peut estre subject que d'une souveraineté, autrement il y auroit des incongruités insurmontables dans le monde, les roys s'entreseroyent subjects*<sup>133</sup>. On ne peut détailler cette discussion de technique juridique et constitutionnelle de la plus grande importance à laquelle prit part Leibniz<sup>134</sup>. À Leibniz répondit Henniges, soutenant qu'à l'exception des Électeurs les princes d'Allemagne sont sujets de l'Empire. Grotius, Leibniz, Henniges, savant glossateur de Grotius, qui siégeait comme envoyé du duché de Magdebourg à la diète de Ratisbone, on retient que la dimension savante de Wicquefort l'emmène à traiter avec les plus grands noms de son temps. Si l'on fait la somme des deux livres sur les ambassades, d'un écrit de circonstance assez technique et du »Discours historique de l'élection de l'Empereur et des électeurs de l'Empire«<sup>135</sup>, dont R. Mandrou a signalé la grande qualité<sup>136</sup>, on salue en Wicquefort un des meilleurs esprits de son temps dans les deux domaines du droit politique interne des différents pays et du droit international.

Quatre lettres à Gabriel Magnus de La Gardie conservées elles aussi à Stockholm<sup>137</sup>, racontent le second désastre subi par Wicquefort. Elles sont signées de ce nom, sans prénom. On les attribue à Abraham de Wicquefort le Jeune<sup>138</sup>. L'épistolier écrit en effet le 11 avril 1675, de Brême, que son père a été emprisonné *sous pretexte*

131 L'Ambassadeur et ses fonctions, Livre I, p. 413 de l'édition de 1730.

132 Nous n'avons pas recherché les différences éventuelles entre le latin de Lisola et le français de Wicquefort parce que ces écarts, s'il y en a, n'auraient que peu de portée critique. Il n'y a pas à se demander si Wicquefort »trahit« Lisola, les deux hommes servent la même cause, ils écrivent à quatre mains, leur souci n'est pas de propriété littéraire mais d'efficacité.

133 Lettres de Pierre de Groot ... (voir n. 129), éd. F. J. L. KRÄMER, p. 382-383, 1<sup>er</sup> juillet 1674.

134 Leibniz, Casarini Furstnerii de Jure Suprematii et Legationis Principum Germaniæ, 1677.

135 Paris, 1658, in-4°.

136 R. MANDROU, Abraham de Wicquefort et le duc Auguste ... (voir n. 77).

137 Stockholm, cote E 1596.

138 Distinction entre Abraham de Wicquefort l'Ancien (der Ältere) et A. de W. le Jeune (der Jüngere) déjà faite par Georg SCHNATH, Geschichte Hannovers im Zeitalter der neunten Kur und der englischen Sukzession 1674-1714. Im Anschluß an Adolf Köchers unvollendete »Geschichte von Hannover und Braunschweig 1648-1714« (Publikationen aus den Preußischen Staatsarchiven, Band 20 und 63), Hildesheim, 4 volumes, 193, 1976, vol. II, p. 227-228.



*de correspondance avec l'ennemy et pour avoir entretenu correspondance en France, et en Angleterre devant la paix ...* Le fils a été obligé de se retirer, et d'abandonner ses sœurs, sans pouvoir emporter *aucunes hardes, ny mesmes presque point d'argent* [...]. Il demande donc à Son Excellence de l'aider en lui faisant *payer ce qu'Elle jugera à propos pour avoir eu l'honneur de luy écrire depuis le 18 Juillet 1673, sans avoir encore rien touché, non pas mesme les cinq cens escus, que Votre Excellence m'a fait esperer il y a plus de quatre mois*, Wicquefort le Jeune fournirait donc à La Gardie des nouvelles à la main depuis près de vingt mois. Déjà incarcéré à Paris en 1658, Wicquefort l'Ancien l'était de nouveau, cette fois à La Haye, en vertu d'une résolution des Etats du 28 mars 1675<sup>139</sup>. Il subit trente-six interrogatoires, fut mis à la question et au cachot.

Pourquoi l'emprisonnement? Selon Paquot, *il avoit vendu au Chevalier Williamson, ambassadeur d'Angleterre, les originaux des avis secrets que Milord Howard, espion des Hollandois en Angleterre, avoit écrits en Hollande, et que l'on avoit confiés à Wicquefort pour les traduire. Howard et lui pensèrent perdre la tête pour cette affaire, et il ne servit de rien au dernier d'alléguer qu'il étoit au service de la maison de Lunebourg: on l'eût fait mourir; si l'on n'eût jugé à propos de se conformer à la manière dont Howard fut traité en Angleterre; comme celui-ci eut la vie sauve, on se contenta de condamner Wicquefort à une prison perpétuelle, et à la confiscation de tous ses biens.*

Wicquefort serait une «taupe» britannique. On croit à La Haye détenir grâce à Howard les secrets britanniques. Mais les Britanniques, par Wicquefort, n'ignorent pas ces fuites de leurs bureaux vers la Hollande et ils en connaissent l'auteur. Après quoi on décide que le niveau de la sanction en Hollande s'alignera sur celui de Londres, et comme on n'exécute pas Howard, on n'exécute pas non plus Wicquefort.

Ajoutons que si l'affaire de fuites détermina l'arrestation et le procès, le grand train de nouvelliste à trop nombreux clients que menait Wicquefort y eut sa part autant qu'à Paris. Il écrivait en effet *aen gheene andere als aen den Koningh van Poolen, de Konninginne Christina, den Grooten Hertogh van Toscanen, ende aen sijn Bræder tot Riga ...*<sup>140</sup>. Cette grosse activité n'est pas en tous points la même que celle de Durell<sup>141</sup> mais une comparaison mériterait sans doute d'être faite entre le souci d'informer, d'être informé et de prévenir la désinformation<sup>142</sup> qui animait les deux hommes.

139 Cette date dans le résumé de ses arguments de défense établi par le prisonnier lui-même: Mémoire Présenté par Monsieur de Wicquefort, a Son Altesse Serenissime le Duc de Bronswyck-Luneburgh, Zell 1679, 19 p.

140 BNF [M 9463. Sententie, Van den Hove van Hollandt Zeelandt ende Vrieslandt jegens Abraham de Wicquefort. Gepronunciert den twintigsten November 1675. Tot Groningen. Gedrukt na de Cope in 's Gravenhage, by Rembertus Huysman Prov. en Acad. Bœcdrucker Anno 1675. In-4°, 26 p. La diffusion de la sentence *na de cotype* [suivant l'original] peut correspondre à la volonté de frapper les esprits en faisant en temps de guerre un exemple en matière de trahison et en le faisant largement savoir.

141 Nous ne pouvons que renvoyer à Bertil RIMBORG, Magnus Durell och Danmark: studier i information, Göteborg 1997 (Avhandlingar från Historiska institutionen i Göteborg nr 15), 406 p. ill. Ce travail étudie les questions que se posait Durell dans le cadre de ses fonctions, ce qu'il cherchait à savoir, à faire croire ...

142 Important récit d'une belle affaire de désinformation dans W., L'Ambassadeur et ses fonctions (voir n. 131) p. 9–10 du livre II.



Pour se défendre, le prisonnier de La Haye publia les »Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics par L. M. P.«<sup>143</sup>, repris, remaniés et amplifiés ultérieurement sous le titre »L'Ambassadeur et ses fonctions«. En se fondant sur les dossiers de nombreux précédents<sup>144</sup>, ces livres entreprenaient de définir le droit international applicable aux diplomates et à leurs immunités, ce que Wolff appela ultérieurement le »droit des ambassades«, lequel est une partie du »droit des gens« (*ius gentium, Völkerrecht*)<sup>145</sup>. Wicquefort avait allégué que sa qualité de ministre de Zell auprès des Provinces Unies devait lui assurer l'immunité diplomatique et que son emprisonnement violait donc le droit des gens. Ce système de défense<sup>146</sup> apparaissait dès le sigle *L. M. P.* [Le Ministre Prisonnier], de la page de titre des »Mémoires ...«: on ne doit pas emprisonner un ministre. C'était la seconde fois que Wicquefort mettait en avant cet argument de l'immunité diplomatique, qu'il avait déjà fait valoir en vain à Paris. Il s'appuyait spécialement sur la résolution des États de Hollande du 29 mars 1651 qui avait posé l'immunité accordée en toutes circonstances aux diplomates et qu'il met en avant comme un texte fondateur<sup>147</sup>. Il s'appuyait aussi sur une négligence commise par les États-Généraux. Quand ceux-ci l'avaient reconnu comme envoyé extraordinaire du roi de Pologne, il s'étaient réservé par Résolution du 13 mars 1665 le droit de juridiction sur lui et sa famille. Mais ces mêmes États Généraux n'avaient pas pris la même décision quand ils avaient reconnu Wicquefort comme résident des ducs de Brunswic-Lunebourg<sup>148</sup>. D'où une faille juridique importante, dont Wicquefort espérait obtenir que les politiques suggèrent aux juges une solution d'accomodement.

Définir les droits et prérogatives des représentants diplomatiques revenait à définir les siens propres face à ses accusateurs. Sa perspective toutefois était »machiavé-lienne«, l'idée n'est pas seulement de réguler les relations entre les États mais aussi de conserver aux ambassadeurs la pleine capacité de nuisance qui est leur raison d'être au yeux de Wicquefort: *Car si on permet qu'un Souverain fasse procéder contre le Ministre qu'un autre Souverain luy envoie [...]. Comment est-ce qu'un Ambassa-*

143 Sous l'adresse bibliographique »Cologne, Pierre du Marteau«, in-12, 542 p. Notre exemplaire porte à la page de titre la date de 1677. Sachant les circonstances, cette date serait à confirmer ou infirmer par une autre source.

144 [Wicquefort] *allegue pour [se justifier] quantité de faits fort curieux et instructifs*, écrit Pierre Bayle à Minutoli, le 29 août 1677, de Sedan. BAYLE, Œuvres diverses, IV, réimpression, Hildesheim 1968, p. 569 de l'éd. originale.

145 Principes du droit de la nature et du droit des gens. Extrait du grand ouvrage latin de M. de Wolff, par M. FORMEY. Amsterdam, Marc Michel Rey, M DCC LVIII. 3 vol. Réimpression Caen, Centre de philosophie politique et juridique, 1988, 3 vol. Au livre neuvième »Du droit des gens«, p. 330 et suiv. chapitre »Du droit des ambassades«.

146 Voir aussi BNF [Mp 4335, A. de W., *Memoire présenté [...] a Son Altesse Serenissime e Duc de Brunswic-Luneburgh. Zell. l'An M DC LXXIX*, 120x70 mm, 19 p. Spéc. p. 14 et 16-17.

147 Texte de la résolution dans les *Mémoires touchant les ambassadeurs [...]*, p. 8-10. Sur la question des immunités, voir E. R. ADAIR, M. A., *The Exterritoriality of Ambassadors in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, London, New York, Toronto 1929. Cet auteur montre que le droit des ambassades est né consensuellement au coup par coup, les parties étant à elles-mêmes leur propre juridiction. C'est parce que le droit des ambassades est d'origine jurisprudentielle, il n'y a en ces commencements ni législateur ni doctrine, que Wicquefort fournit très savamment tant de cas pris dans les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, c'est qu'il il propose une science des cas.

148 Ce point très important signalé par LENTING (voir n. 6) p. XV, note 2.



deur pourra penetrer le secret des affaires, [...] une des principales parties de sa fonction, si on fait un crime d'Etat de ses intrigues; et si on permet au juge du lieu de s'en informer [...] ? On sçait qu'il n'y a point d'amitié entre les Princes, et que les apparences estant souvent plus dangereuses que les inimitiés déclarées, il seroit impossible que l'Ambassadeur qui craindroit la recherche de l'un des princes, evitast les reproches de l'autre. Que seraient devenus tant d'Ambassadeurs qui ont fait révolter les Sujets contre leur Prince? Qui ont fourni l'argent et les armes dont ils ont fait la guerre à leur Souverain? Qui ont fait des intrigues pour faire surprendre des places en pleine paix? Qui ont formé et fomenté des trahisons, dont la seule memoire fait horreur, et qui ont mesme attenté à la vie des Princes, auprès dequels ils residoient? Dans cette extraordinaire défense du droit aux menées subversives<sup>149</sup>, quelle est la part du plaidoyer *pro domo* d'un diplomate qui avait sans doute un peu trop »fomenté« et celle de la véritable pensée de Wicquefort?

La politique l'emporta sur le droit, les orangistes avaient une grande influence, on faisait la guerre ... Si bien qu'on ne regarda pas [son emploi de résident] comme un titre qui pût soustraire à la justice de l'état un homme né dans le pays, et qui était à ses gages. Wicquefort fut condamné à la réclusion perpétuelle avec confiscation de tous ses biens le 20 novembre 1675. L'historien n'est pas un juge mais il doit cependant conclure. Conclure sans doute que la trahison semble établie par une lettre à La Gardie du 15 mai 1674<sup>150</sup>, antérieure donc au procès: *l'on m'offre de me faire avoir toutes les resolutions qui se prennent dans l'assemblée des Etats generaux, tous les traittés, toutes les instructions, toutes les lettres que l'Etat reçoit et escrit, et generalement tout ce qui se passe et se fait icy.* [La Gardie ménagera (gardera secrètes)], *ces choses qui perdroient infailliblement et moy et la personne de qui je les aurois. [...] tout cela seroit en Hollandois, a moins que Votre Excellence ne m'ordonnast de le traduire en François: ce qui emporterait beaucoup de temps ...* Une lettre antérieure, le 26 avril 1674, avait déjà fait la même offre, sans détailler<sup>151</sup>. Les lettres n'établissent pas nettement si la Gardie a donné suite ... On conçoit cependant qu'un tel programme pouvait à lui seul conduire un haut fonctionnaire en prison, et à plus forte raison l'exécution de propositions aussi extravagantes ... Sans oublier de remarquer qu'il l'»avoue« lui-même: *qui perdroient infailliblement et moy et la personne ...*

Apportons un correctif partiel. Le métier de nouvelliste des Wicquefort les contraignait par nature à peindre de tels tableaux, il faut bien convaincre le client... D'où la présence sous leur(s) plume(s) d'un petit genre littéraire: l'offre de service tout à fait ingénue de grands et petits espionnages: *J'ai commencé a former une correspondance a Bruxelles laquelle sera si particuliere et si curieuse, comme ie ne croy pas que Sa Majesté en pourra desirer une autre. J'envoye cy joint [...] les eschantilons de 2 Sepmaines [...] me faisant fort d'y adiouster encore des choses plus curieuses, si*

149 L'Ambassadeur et ses fonctions (voir n. 131) p. 428 de l'édition de 1730. – ADAIR, op. cit., p. 31–32 a noté qu'en vérité la pensée de Wicquefort sur les immunités diplomatiques a varié.

150 Stockholm, E 1596. La main est celle d'Abraham fils mais le »on« qui offre est son père, ou eux deux à la fois ... Ils ne font qu'un, on aurait sans doute bien voulu arrêter le fils en même temps que le père ...

151 Stockholm, E 1596, copie de toutes les lettres que l'Etat reçoit, et des resolutions qu'il prend, je croy en pouvoir venir a bout, moyennant quelque dépense. C'est sur quoy j'attendray les ordres ...



*elles pourront estre mesnagees [tenues secrètes] et les despenses que ie feray recompensées. Si j'estois sur les lieux, ie pourois faire encore d'avantages*<sup>152</sup>. Les Wicquefort père et fils doivent convaincre de la qualité de leur produit, mais à Paris on avait accusé le père de purement et simplement inventer ses nouvelles, ce qui était aussi une amplification, mais dans l'autre sens ...

Après plus de trois ans de détention, le condamné s'évada le 11 février 1679, comme en son temps s'était évadé Grotius<sup>153</sup>, l'amitié qui unissait les de Groot et les Wicquefort impose le rapprochement. Le fugitif »se réfugia à la cour de Zell (en allemand: Celle) d'où il se retira en 1681, choqué de la mollesse avec laquelle ce prince s'employait à faire révoquer la sentence prononcée [...] à La Haye«. Mais après avoir été un étrange expulsé de France, Wicquefort fut un singulier évadé de Hollande, puisqu'il put là aussi revenir faire un court séjour à La Haye deux ans après l'évasion, avec l'assentiment des États<sup>154</sup>. On se demande évidemment s'il n'y eut pas quelque transaction secrète. Quoi qu'il en soit, Wicquefort mourut à Celle le 23 février 1682<sup>155</sup>.

### Abraham de Wicquefort »le Jeune«

Le dépôt suédois mentionné ci-dessus conserve aussi<sup>156</sup> une série largement lacunaire<sup>157</sup> de cent douze lettres reçues à Paris par Johan Palmquist, qui y représenta la Suède de 1689 à 1703, elles s'échelonnent du 6 janvier 1692 au 20 septembre 1701<sup>158</sup>. À la fin de son ambassade, Palmquist a évidemment emporté ces nouvelles à la main<sup>159</sup>, de même qu'il emportait d'autres papiers plus ou moins confidentiels devenus obsolètes<sup>160</sup>. Les lettres ne sont pas signées mais un document annexe<sup>161</sup> de la

152 Stockholm, E 1596, Joachim de W. à Christine de Suède, par l'intermédiaire de la Gardie.

153 Voir P. BAYLE, Dictionnaire ..., »Grotius, remarque B, note c«, p. 1402 de la seconde édition, 1702, récit de l'évasion de Grotius.

154 Van der Aa.

155 Cette date dans WADDINGTON, Abraham de Wicquefort ministre de Brandebourg ... (voir n. 82).

156 Stockholm, Gallica 179.

157 L'arithmétique le démontre: dans l'hypothèse d'une lettre par semaine, une correspondance de neuf ans et neuf mois donnerait près de cinq cents lettres. Or cette hypothèse est légitime puisqu'on a e. g. deux lettres successives les 2 et 6 mai 1696. Aucune lettre n'est conservée entre le 22 juin et le 19 novembre 1692. Même conclusion par critique interne: souvent une question évoquée dans telle lettre n'est plus évoquée par la suite.

158 Pour servir à l'histoire de Paris et pour le pittoresque il faut reproduire l'adresse de l'ambassade à Paris: *A Monsieur / Monsieur de Palmquist / envoyé extraordinaire de Suède à la / cour de France sur le quai des 4 / nations attendant l'hostel d'Hollande vis à vis la Barque a passer la Seine / a Paris* (Stockholm, Gallica 178, non folioté, 14 janvier 1701, lettre d'un certain d'Hauteville). On ne doit pas s'imaginer de grands bureaux. Jan HEIDNER, *Lettres particulières à Carl Gustaf Tessin 1744–1752*. Édition critique par [JH], Stockholm 1982, p. 14 a noté qu'au milieu du dix-huitième siècle le poste diplomatique compte l'ambassadeur lui-même, un ou deux secrétaires qui minutent et chiffrent les dépêches, un pasteur qui assure le culte luthérien. Il devait évidemment en être de même autour de 1700.

159 Voir François MOUREAU et col., *Répertoire des nouvelles à la main*. Dictionnaire de la presse manuscrite clandestine, Oxford (Voltaire Foundation) 1999.

160 Stockholm Gallica 105 et 106 conservent toutes sortes de papiers manuscrits collectés par le diplomate, Gallica 178 des lettres reçues de divers correspondants en France.

161 Gallica 179, il s'agit d'une lettre de recommandation datée du 31 juillet 1699.



même écriture est signé Wicquefort, sans prénom, tandis que les lettres, ce document et les quatre lettres de 1674–1675 évoquées ci-dessus sont de la même écriture, le tout peut donc être attribué à A. de Wicquefort le Jeune. L'échange épistolaire avait bien sûr un autre volet: ce que Palmquist envoyait de Paris; nous ignorons si ces envois ont été conservés. On a aussi consulté des lettres envoyées sous couvert par Wicquefort le Jeune dans les années 1690 à Leijoncrona *secrétaire de Sa Majesté de Suède* à Londres<sup>162</sup>.

Wicquefort le Jeune ne semble pas avoir retenu l'attention des historiens. Son père, au moment de son arrestation à Paris en 1659, évoque sans en donner le prénom un fils alors âgé de quatorze ans<sup>163</sup>. Ce garçon né en 1645 aurait cinquante-cinq ans en 1700. Dans les conditions de vie et de thérapeutique de l'époque, cela s'accorde bien avec les plaintes sur son âge et sa santé qu'émet Wicquefort le Jeune<sup>164</sup> dans les documents de Stockholm, et la naissance en 1645 serait alors recevable. Il est encore actif en 1705<sup>165</sup>.

Wicquefort rend des services, dont le mode de rémunération n'apparaît malheureusement pas clairement, à plusieurs personnages en leur fournissant des nouvelles politiques secrètes ou confidentielles, livres, papiers d'actualité et autres.

Au premier rang d'entre eux, très souvent évoqué dans les lettres, le comte Carlsson. Né en 1647, Gustav Carlsson était le fils illégitime du roi Charles X Gustave de Suède et de Märta Allertz. Son père lui donna comme précepteur un des plus grands esprits de son temps, le fondateur des études éthiopiennes en Europe, Job Ludolf<sup>166</sup>. Il devint comte de Börringe et de Lindholm en 1674, colonel en 1673, et entra en 1678 dans l'armée hollandaise où il atteignit le grade de *generallöjtnant*. Il mourut sans descendance à Ter-Hoorne en Frise en 1708<sup>167</sup>. Ce militaire avait le goût des livres et constitua une bibliothèque considérable<sup>168</sup>.

Carlsson est le principal client de Wicquefort. Pour ainsi dire, Wicquefort le Jeune a trouvé en Carlsson le même très bon client que son père avait trouvé un demi-siècle auparavant à Wolfenbuttel en la personne du duc Auguste. Ce type de relation est une aubaine puisqu'il procure à lui seul un chiffre d'affaires important et assez assuré, et que le gros client pourra recommander l'agent d'affaires-nouvelliste à ses relations, qui sont diverses et étendues. Pour être un homme informé, Carlsson consent à des dépenses assez considérables: il fait une fois parvenir cent écus à Palm-

162 Anglica 184, 185 et 186, nous n'avons pas pu consulter Anglica 186. Dans Anglica 184, est utilisée l'adresse: *a Mr Dahl the second door / from the sun Tavern in / Leicesterfield / London*. Une fois pliées, les lettres mesurent 11x6 cm.

163 WADDINGTON, Un mémoire ... (voir n. 82) p. 55.

164 En Gallica 179, 15 avril 1701: *débilité des jambes, surdité*, 5 mai 1701, 20 sept. 1701, mêmes maux.

165 Stockholm, Anglica 186, autre lettre à la main.

166 Voir Carl Sune LUNDQVIST, *Hiob Ludolf och Sverige*, in: *Donum Grapeanum Festskrift tiägnad överbibliotekarien Anders Grape på sextiofemårsdagen den 7 Mars 1945*, Uppsala 1945, p. 605–625, travail de la plus grande importance.

167 *Den introducerade Svenskas adelns Ättartavlor med tilläg och rättelser utgivna av Gustaf ELGENSTIERNA*, Stockholm (P. A. Norstedt & Söners Förlag) 1952, 1<sup>er</sup> vol., p. 754.

168 BNF [Δ 643, Δ 10698. *Bibliotheca Carlsoniana, regum et principum oculis digna, multo studio, judicio et labore collecta. Ad diem 19. octobris & seqq. [sic] 1711 distrahenda. Hagæ-Comitis, per Petrum HUSSON, u. år. In-8°, 6–736 p. Les libri curiosissimi manuscripti aux p. 723 et suivantes.*



quist<sup>169</sup>, il est un autre jour redevable à Wicquefort de 300 écus<sup>170</sup>. Il ne paye pourtant pas à guichet ouvert. Il ne faut plus lui envoyer de tailles-douces *parce que les temps sont trop fascheux pour faire une si grande dépense*<sup>171</sup>, ou bien, encore plus nettement: *je luy [Carlson] ay fait voir le titre »Opera varia Sirmondi«, dont il ne croit pas devoir faire la dépense pendant la guerre, qui epuise une partie de ses revenus*<sup>172</sup>. Le comte en vient ultérieurement à demander l'arrêt des envois de livres, il se contentera provisoirement *d'un memoire de ce qui paroistra de curieux, afin qu'ensuite il puisse choisir*<sup>173</sup>.

Un bon amy de Carlson souhaiteroit extremement d'avoir tous les plans de batailles et de sieges qui se sont fait depuis l'an 1684, plans que l'on ne souhaite pas dessinés comme estant trop chers mais on se contentera des gravés, et mesmes puisque Nolin en promet un recueil pour cet hiver, on attendra qu'il paroisse, afin d'avoir tout ensemble. On n'est pas si pressé des cartes ...<sup>174</sup>.

Un autre nom fréquemment rencontré est celui de Curvius, avec lequel les relations sont complexes. Wicquefort est dans un double jeu: *Le beau-frere de M. Curvius [...] m'a temoigné avoir esté fort surpris d'apprendre que vous vous plaigniez de luy, comme s'il menageoit mal vos lettres, en sorte que le contenu s'en trouvoit souvent dans la gazette de Londres, mais qu'il [sic] a répondu à [...] son beau-frere que cet inconvenient venoit plutost de Hollande, où il scavoit que vous entreteniez correspondance avec diverses personnes, ainsy que vous avez mesmes fait avec le feu sr Foppens, de sorte qu'il n'avoit pas cru, en devoir faire tant de mystere, au moins quant aux nouvelles publiques, mais que quant aux billets particuliers, il ne les avoit communiqués qu'au Roy d'Angleterre*<sup>175</sup>. On peut faire l'hypothèse que cette communication par intermédiaires entre le représentant de Suède en France et Guillaume d'Orange était une partie des échanges qui produisirent la médiation suédoise.

Parmi les correspondants, quelques libraires aussi, qui demandent à Wicquefort *de leur procurer généralement tous les livres qui paroistront en vos quartiers [...], à la seule exception de ceux de religion, jusques au »Journal des Scavans«*<sup>176</sup>. Palmquist, l'autre pôle de l'échange, reçoit à Paris les nouvelles politiques que rédige Wicquefort. Celui-ci avait-il d'autres clients dans la capitale ou réservait-il au Suédois l'exclusivité de ses rédactions? Nous l'ignorons, de même que nous ignorons ce que payait Palmquist. Mais on cerne assez bien ce que le diplomate envoyait de Paris, ce qu'attendait Wicquefort.

Il y a tout d'abord un noyau dur, ce qui intéresse le plus le Hollandais et qu'il appelle *vos billets, vos billets particuliers*<sup>177</sup> ou encore *vos lettres*<sup>178</sup>. Il semble qu'il s'agissait de nouvelles à la main d'un haut niveau de confidentialité politique, rédi-

169 Gallica 179, 18 septembre 1695.

170 Ibid., 12 janvier 1698.

171 Ibid., 8 août 1694.

172 Ibid., 12 septembre 1696. Jacques SIRMOND, s. j., *Varia opera Sirmondi*, 5 vol. in-f°, 1696.

173 Ibid., 20 janvier 1697.

174 Ibid., 27 septembre puis 18 octobre 1693.

175 Ibid., 5 juin 1695.

176 Ibid., 28 juin 1693.

177 Ibid., 2 octobre 1695, 5 février 1696.

178 Ibid., 26 février 1696.



gées par Palmquist en personne ou en tout cas sous sa surveillance. À la fin de la période de l'échange épistolaire et la paix revenue, Wicquefort a finalement expliqué ce qu'il attendait de ces *billets*. La page mérite longue citation pour sa rude clarté, un *homme de néant* gourmande un assez grand personnage, et pour l'ironie de sa pointe finale: pour ... ce que l'on a déjà, la gratuité évidemment s'impose. Il est piquant aussi de voir un professionnel *free lance* de l'information reprocher à l'ambassadeur Palmquist d'être mal informé ...:

*... je prendrai la liberté de m'expliquer au sujet des billets, dont vous avez eu la bonté de m'envoyer un échantillon. Quoy que je ne sois asseurement pas bien dans mes affaires, ce n'est pourtant nullement la consideration de la despense qui me fait peu gouster ces billets, mais parce que tous nos gazetiers les ont, et qu'ainsi quand mesmes il s'y trouveroit quelque chose de particulier, elle me seroit en quelque façon à contrecœur quand les gazetiers les scavent. Je vous demande donc [...], qu'il vous plaise disposer vostre secretaire à me favoriser d'une copie de vos judicieuses relations, comme par le passé, et d'en accepter une petite reconnoissance de douze pistoles par an, que je sacrifieray de tout mon cœur à la satisfaction que j'ay eüe jusques icy de voir vos billets, puisque c'est sans flatterie que je vous proteste que je les prefere infiniment à tout ce que j'ay veu de cette nature. Cependant je vous remercie de tout mon cœur de vos obligeantes offres de me procurer pour rien ces autres billets, qui ne me reviennent en façon quelconque<sup>179</sup>.*

Ce souci de distinguer deux niveaux de qualité dans l'information est capital, la question de la confidentialité hante le nouvelliste, tout l'intérêt de l'échange en dépend puisque ... *meme les meilleures choses perdent leur agrement quand elles passent par tant de mains<sup>180</sup>*. Les allusions aux cabinets noirs... et aux journalistes concurrents sont fréquentes et assez détaillées:

*Vous confiez vos lettres à des gens qui en abusent asseurement, puis que fort souvent elles se trouvent presque de mot à mot dans la gazette flamande de Leyde<sup>181</sup>; je me hazarderay de vous avertir de prendre vos precautions pour les lettres qui passent par Anvers, [...] on les communique au tiers et au quart, et mesme à des gens de neant<sup>182</sup>; Je suis assez souvent surpris de trouver dans les gazettes Hollandoises des articles qui paroissent tirés de vos lettres, Monsieur, ce qui me fait craindre qu'elles ne soient mal ménagées par ceux à qui vous les confiez<sup>183</sup>. Les fuites s'aggravent en mars 1696: ... je fus extremement surpris hier lors qu'apres avoir leu la gazette Flamande d'Amsterdam, je receus votre dernier paquet et trouway que le billet particulier qui d'ailleurs me paroissoit extremement curieux, estoit en substance dans la gazette, au moins pour ce qui concerne le roy Jacques; de quoy mesmes j'eus d'autant plus de dépit, que jusques icy je n'avois pas remarqué que rien de vos billets particuliers eust paru dans les gazettes, mais bien des autres relations, dont surtout le gazetier de Leyde semble avoir connaissance, quoy que quelques jours plus tard<sup>184</sup>.*

179 Ibid., 23 juillet 1699.

180 Ibid., 5 juin 1695.

181 Ibid., 6 janvier 1692.

182 Ibid., 31 octobre 1694.

183 Ibid., 26 février 1696.

184 Ibid., 25 mars 1696.



À la fin du printemps Wicquefort se croit au bout de ses peines: *Je crois avoir enfin découvert la Source d'où peut provenir la publication d'une partie des choses qui se trouvent dans vos relations, Monsieur, sçavoir qu'un nommé Jeannisson, qui écrit à notre cour, doit aussy avoir des Correspondants en ce païs, et que ses nouvelles quadreront quelquefois avec les vostres*<sup>185</sup>. Ce n'est qu'un faux espoir et les choses empireront à l'été: ... *hier environ une heure après que j'eus receu ce qu'il vous a plû m'adresser le 6, un de mes amis me vint communiquer quelques nouvelles qu'on luy mandoit d'Amsterdam, et où entre autres il y avoit une copie, mot pour mot, et de votre relation et de votre billet qui estoient entre mes mains, à la seule exception des nouveaux avantages faits au marquis de Torcy*<sup>186</sup>.

Si bien qu'au bout du compte comme l'on ouvre souvent les lettres on est obligé de garder bien des mesures dans ce que l'on écrit<sup>187</sup>. Le 25 juillet 1694, Wicquefort croit tenir une solution: ... *j'ay enfin trouvé un homme à Bruxelles, auquel on pourra seulement adresser ce que vous jugerez à propos de nous envoyer par Mons. C'est [...] Foulon, banquier au dit lieu, que j'en avertiray dès que je sçauray si cette voye vous agréee, et le nom de l'homme de Mons que vous chargez de vos commissions. Il déchante dès le 18 août:*

*... nous sommes [...] plus reculés que jamais, puis que M. Foulon m'a fait scavoir qu'il recevra avec joye tout ce qui luy sera adressé pour moy, mais [...] il ne croit pas qu'on le puisse faire passer, les dernieres defenses contre le commerce estant si rigoureuses, que de quelque temps il ne se pourra rien faire. Cette fascheuse rencontre se trouve accompagnée d'une autre [...], scavoir que les nouveaux fermiers de la poste ne veulent pas permettre que le premier commis du bureau de Bruxelles fasse venir sous son couvert tant ny de si gros pacquets pour le libraire van B[ulderen], de sorte que nous vous supplions [...], de ne plus envoyer par la poste que de petits livres et les deux ou trois premieres feuilles des ouvrages un peu gros, afin de ne pas achever de chagriner ces fermiers, en sorte qu'ils ne laissent plus rien passer.*

La guerre dure, s'intensifie, spécialement en été, saison des mouvements de troupes et des batailles. Les contrôles de police se durcissent et il faut aussi surveiller les frais que l'on engage. On lit en date du 5 septembre 1694:

*Il n'y a plus moyen de faire passer des pacquets avec la poste, [...] ne plus envoyer par cette voye ny livrets, ny journaux, ny arrests ny autres telles pieces, mais seulement de simples titres de livres que vous jugerez en valoir la peine. Le libraire croit qu'il trouvera moyen de faire venir à Bruxelles, à Gand ou en quelque autre ville du Païs bas espagnol ce qu'il vous plaira d'envoyer à Lisle, pourveu que les pacquets ne soient pas trop gros, et qu'ils soient enveloppés de paille et de natte, afin qu'on ne soupçonne pas qu'il y ait autre chose que des livres, dont le commerce n'est pas si rigoureusement défendu. À partir de cet été 1694, il convient que les paquets n'excèdent pas une once*<sup>188</sup>. Le »Mercurie galant« pour sa part doit être rogné jusques proche

185 Ibid., 13 juin 1696.

186 Ibid., 12 août 1696.

187 Ibid., 9 janvier 1695.

188 13 octobre 1694, 31 octobre 1694, 26 décembre 1694.



*des lettres et bien battu afin qu'il couste moins de port*<sup>189</sup>, ce qui n'empêchera pas le libraire de renoncer finalement à ce périodique à cause des frais de port<sup>190</sup>.

La correspondance clandestine sert à acheminer des nouvelles politiques exclusives, des *lardons* et des livres mais aussi de petits manuscrits, des pièces de circonstance: *Si [...] il vous plaisoit [...] me procurer de fois à autres de ces petites pièces M. S. qui le méritent [...], vous me donneriez le moyen de faire ma cour à une princesse qui est fort curieuse de ces sortes de choses, tant en proses qu'en vers*<sup>191</sup>.

Palmquist doit aussi envoyer *six rasoirs, se disant que les meilleurs se trouvent à l'enseigne de l'Hermine, trois ou quatre des meilleurs canifs, deux paires de ciseaux de poche avec les étuis, et deux ou trois douzaines de peignes [...] de toutes les grandeurs et façons*<sup>192</sup>. Pour les canifs, le nouvelliste de Hollande recommande même de *ne rien épargner pour avoir les meilleurs, estant une des choses dont j'ay le plus de besoin*<sup>193</sup>. Le 8 novembre 1693 la demande porte sur *une centaine des meilleures plumes, ne s'en trouvant aucunes bonnes icy depuis la guerre*, ces demandes de petits objets du quotidien que nous ne saurions trouver en ces quartiers suggèrent ce qu'était alors aux yeux des étrangers les produits français d'excellence. Le diplomate doit aussi procurer *des graines des certaines fleurs qu'on appelle icy Auricula, et qu'on dit estre connues en France sous le nom d'oreilles d'ours, estant maintenant fort à la mode*<sup>194</sup>. Qu'il envoie en général *tout ce qui paroistra de curieux au sujet du botanisme, taille douces de plantes, fleurs etc, mais il ne sera pas nécessaire d'en charger la poste*, et qu'il y joigne un peu de graine des plus beaux œillets, et meme quelque marcottes<sup>195</sup>. Il arrive que s'égare un paquet contenant *entre autres choses deux modes de femmes*<sup>196</sup>.

On aura remarqué que nous n'avons rien dit du contenu politique des différentes nouvelles à la main des Wicquefort. C'était de propos délibéré, parce qu'il s'agissait ici de présenter le cas singulier d'une famille néerlandaise à l'Âge classique et non les centaines de lettres à la main qu'elle a envoyées dans toute l'Europe durant des

189 26 février 1696, de nouveau le 7 mars.

190 Ibid., 9 décembre 1696.

191 Ibid., 19 novembre 1699. Voir De bonne main. La communication manuscrite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Édité par François MOUREAU, Paris (Universitas), Oxford (Voltaire Foundation) 1993, et pour la Grande-Bretagne Peter BEAL, In Praise of Scribes. Manuscripts and their Makers in Seventeenth-Century England, Oxford (Oxford University Press) 1998, xxvi–313 p., 103 pl. 6 fig.

192 Ibid., 19 avril 1693. Accusé de réception des rasoirs le 30 août.

193 Ibid., 13 mai 1693.

194 Ibid., 2 mai 1694. L'oreille d'ours, une primulacée comme l'œillet et la primevère était encore en vogue trente ans plus tard, voir BNF [Réserve S 1083: Traité de la culture parfaite de l'oreille d'ours ou auricule, par un curieux de Province, Bruxelles (Henry Fricx) 1722. In-8°, 133-[3] p. – Cette demande d'envoi de graines fait bien sûr penser au fameux épisode de 1636–1637, voir l'agréable et savante synthèse de Mike DASH, Tulipomania. The Story of the World's Most Coveted Flower and the Extraordinary Passions It Aroused. Victor Gollancz, London 1999, ill., bibliographie (nombreux travaux récents), et Anna PAVORD, The Tulip, London 1999, spéc. chap. IV, »The Dutch and Tulipomania« et V »Dutch Dominance«, nombreuses ill.

195 Ibid., 25 juillet 1694.

196 S'agissait-il de gravures de mode, ou déjà de la *poupée de la rue Saint-Honoré, que l'on envoie régulièrement dans le Nord* dont a parlé Louis Sébastien MERCIER, Tableau de Paris, chap. CLXXIII »Les marchandes de modes«, in Tableau de Paris, éd. Mercure de France, 1994, tome I, p. 409–412?



dizaines d'années et qui constitueraient à elle seules un objet d'étude. Parmi les réflexions possibles à cet égard, on indiquera seulement que les papiers Wicquefort conservés à Stockholm permettent parfois de comparer entre elles les nouvelles à la main adressées à la même date à des correspondants-clients différents. Un seul exemple. Wicquefort le jeune écrit à Palmquist à Paris le 2 février 1695: *Le divorce [du roi d'Angleterre] est enfin réglé, d'une manière qui semble laisser au prince la liberté de se remarier, mais non pas à la princesse, y en ayant meme qui parlent desja d'un second mariage avec l'une des princesses ses cousines que vous connaissez; mais jusques icy avec beaucoup d'incertitude*<sup>197</sup>.

Alors que Leijoncrona à Londres reçoit de son côté une version datée du 25 janvier 1695, mieux renseignée et comportant une rapide analyse politique: *Comme tout le monde veut icy que le Roy d'Angleterre se remarie, on fait principalement reflexion sur la princesse de Suede, née le 26 Juin 1681, sur la Princesse de Dannemarc, née le 28 Aoust 1677, et sur la princesse Electorale de Brandebourg, née le 19 septembre 1680, vous suppliant, monsieur, de me faire part de ce qu'on en dit en vos quartiers, puis que quelques politiques pretendent qu'il n'est pas du veritable interest de S. M. de se remarier, mais plustost de faire incontinent declarer le duc de Glochester (sic) Prince de Galles, par où l'on abattra entierement le party des Jacobites*<sup>198</sup>. Cette nouvelle est intéressante en ce qu'elle associe absurdité et modernité. Il y a quelque absurdité à répandre par hostilité à Guillaume l'invraisemblable rumeur de son divorce<sup>199</sup>. Mais sur la question des princesse à marier, la version destinée à Londres établit que Wicquefort le Jeune tenait à jour des fiches documentaires comme une agence de presse avant la lettre. C'est dans les deux cas la formation paternelle qui se manifeste: L'incarcération du père avait sans doute donné certaines opinions au fils, et celui-ci avait été à la bonne école des dossiers nourris que l'on découvre dans les »Mémoires sur les ambassadeurs ...«.

## Les Wicquefort

Un siècle durant, plusieurs Wicquefort ont été commerçants et agents diplomatiques, ont exercé ce singulier métier où l'on est nouvelliste à la main pour les uns et dangereux espion<sup>200</sup> pour les autres. Ils rendaient des services de tous ordres à des

197 Stockholm, Gallica 179.

198 Stockholm, Anglica 184.

199 Nous remercions le Professeur Bernard Cottret de nous avoir donné cette interprétation du ralliement de Wicquefort à la rumeur.

200 Voir les travaux de Helle STIEGUNG; de Bengt PETERSSON, *The correspondent in Paris – en engelsk information källa under 1700-talet*, in: *Scandia*, Band 27 (1961), p. 387–399. Un agent à Paris apprend aux Britanniques le secret des rapports entre la France et la Suède, tableau à deux colonnes particulièrement convaincant page 392; Eckhart OPITZ, *Diplomacy and Secret Communication in the Seventeenth Century. Some Remarks on the Methods of Gaining News in the Age of Absolutism*, in: *Clio goes spying: Eight Essay on the History of Intelligence*, Wilhelm Agrell, Bo Hult Editors (Lund Studies in International History 17, 1983), p. 64–84, bibliographie; Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris (Fayard) 1990. – Pour le 20<sup>e</sup> siècle, bel exemple de monographie biographique d'un agent secret écrite en dépit de la pénurie de documents par John FISHER, *On the Baghdad Road: On the Trail of W. J. Childs*, in: *Archives the Journal of the British Records Association*, Volume XXIV Number 101, October 1999, p. 53–70.



princes, des riches et des puissants, faisaient sans relâche des affaires sans dédaigner pour autant les choses de l'esprit. Ils ont presque toujours maîtrisé le risque qu'ils couraient à chaque instant de perdre la confiance de leurs diverses clientèles. Parmi eux, Joachim de Wicquefort a sans doute été le plus proche du modèle idéal d'un citoyen de la République des Lettres par sa vie fastueuse, ses goûts de collectionneur et sa *Mitteilsamkeit* savante et lettrée. Abraham l'Ancien est une figure très attachante, qui réunit tous les défauts et toutes les qualités possibles: désinvolte en toutes affaires et spécialement celles d'argent, il est fidèle en amitiés et en esprit de famille. Pas nécessairement menteur mais habile à se construire une image de marque d'homme informé mêlé à tant de choses importantes que tout le monde finit par se faire de lui la grande idée d'un homme qui compte, alors même qu'il a peut être plus laissé entendre que vraiment dit ceci ou cela ... Un point est indiscutable: il fut un »intellectuel« considérable. Il a beaucoup écrit et traduit et les spécialistes de la pensée juridique et politique à l'Âge moderne ne peuvent pas négliger ses livres. Il montra aussi une énergie et une vitalité hors pair en réussissant à surmonter deux incarcérations dont la seconde fut longue et cruelle.

Son fils Abraham le Jeune fait une impression moins forte. Il semble qu'avec lui se soit produit une sorte d'usure des divers éléments de la vie des Wicquefort: sa position officielle était moindre que celle qu'avait eue son père à La Haye, il brassait moins d'affaires d'argent, moins de nouvelles à la main, avait moins de clients pour celles-ci que son père, il n'a pas laissé de livre. Mais il ne faut pas forcer le trait: il était lui aussi toujours en éveil, attentif à bien exercer son principal métier, les nouvelles à la main.

L'activité protéiforme de cette entreprise familiale ouvre une autre question: les Wicquefort furent-ils seuls en leur genre? D'autres constellations familiales ont-elles eu le même éventail d'activités liées entre elles par une stricte nécessité interne? Celle de connaître les nouvelles politiques secrètes pour faire des spéculations fructueuses, ensuite celle de tenir compte de l'effet dans un paysage politique donné d'une spéculation réussie, et finalement de prendre rang parmi ceux qui font cette politique secrète, que l'on pourra dès lors divulguer à loisir pour peu que l'on se donne des airs de grand secret. Les Wicquefort furent-ils un *hapax* ou seulement, par la durée et le talent, un cas extrême d'une position socio-économique qui aurait eu d'autres représentants?

## Annexe 1

### *Wicquefort à la Bibliothèque Herzog August de Wolfenbüttel*

Le catalogue de Martin Bicher<sup>201</sup> fait état de deux imprimés concernant Wicquefort que les bibliographies ne mentionnent pas. Nous n'avons pas eu ces brochures en main mais leurs titres annoncent 1) un écrit de propagande écrit par Wicquefort en collaboration et 2) un écrit destiné à défendre la légitimité de l'emprisonnement d'Abraham de Wicquefort. La date tardive de »Beweiß ...« surprend: à quelle occa-

201 Martin BIRCHER, *Deutsche Drucke des Barock 1600–1720 in der Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel*.



sion et dans quel but un publiciste a-t-il relancé la discussion si longtemps après les faits?

A). Außführlicher Entwurff / Derer / Zwischen ißigem Pabste / Innocentio XI. / und / Ludovico XIV. / König in Franckreich / Rechts schwebender gefährlicher Irrungen / und Mißhelligkeiten / wegen der / Von Franckreich für Seine zu Rom würcklich residirende Ambassadeurs und Ober-Staats=Ministres mit Bestand / zu praetendiren befugt-vermeynter Freyheits-Berechtigungen / Zusamt denen bisher darinnen ergangenen Acten / und Actitäten. / Mit Anhang / zweyer vornehmen und hocheleuchteten Jctorum und / Politicorum, / Ziegler und Wicquefortii, / Unvorgreiflich und unparteylich Special-und General aus / denen Geschichten / und dem darinnen enthaltenen Völcker=Rechte geführten Ermessens. / Zu finden bey Johann Friedrich Gledischen / Buchhändl. / in Leipzig 1687. (Bircher, vol. AO 4, n° 3826).

Réimprimé sous la date de 1688, même libraire (BIRCHER, vol. C 04, n° C 3187).

B) Beweis / Daß es nicht Wider das Völcker-Recht sey / Bey gewissen Umständen Einenen / Frembden / Gesandten zu Arrêtiren. / Mr de Wicquefort vom Ambassadeur / Lib. I. c. 29 p. 634. / Ein Ambassadeur, welcher zuerst das Völcker-Recht beley=diget kan sich mit keinem Schein Rechtens auf des=sen Beschirmung berufen. / Zum Druck befördert / Durch Gottfried Freytagen. / Im Jahre 1717. / (BIRCHER, vol. B 18, n° 15790). (C'est bien sûr Wicquefort qui aurait enfreint le *Völckerrecht, ius gentium*.)

## Annexe 2

### *Les destinataires des nouvelles à la main d'Abraham de Wicquefort*

Elle a été dressée au moment de son procès, comme pièce jointe à l'acte d'accusation<sup>202</sup>. Elle doit être lue d'un œil critique car les accusateurs voulaient perdre *le ministre prisonnier*, un contrôle par d'autres sources permettrait seul de faire le tri entre correspondants vérifiables et correspondants imaginaires.

Quoi qu'il en soit, on reproche au prévenu d'avoir entretenu des correspondances: [...] *niet alleen aan die Princen an Vorsten, van dewelcke hy hadde een publycken character, maer oock met ende aen personen van allerhande conditien in alle quartieren van Europa en partculieryck met en aen Ministers ofte personen van qualiteyt, in de hoven van Coningen en Princen, met dewelcke desen Staet dede negotieren, en wyders niet alleen met ende aen diegeene dewelcke neutrael waeren, als Vranckryck tot'jaer 1667; Conninge Christina; den grooten Hertogh van Toscanen; den Coningh van Denemarcken; Baron van Rondeck; grave van Alsenburgh; Goslin van Bockwal, Vorst van Oostvrieslant; Pinart tot Brussel, aen hem geaddressert door Courantier Casteleyn; Prins van Aenhalt; d'Heer Temple in Engelant; met een Ariste<sup>203</sup>, gewesen Commijs van Mons. de Briene Secretaire d'Estat, van*

202 LENTING, »Introduction« à l'édition de l'Histoire ... (voir n. 6) p. XVIII–XIX.

203 Sur Pierre Ariste (ca. 1620–10 février 1697), voir Camille PICCIONI, Les Premiers commis des Affaires étrangères au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles [...] (D'après les recherches de Louis Delavaud,



*1659 tot in't begin van 1672; meet eenen Justel, Secretaire du Roy; [...] noch met de duchesse van Trimouillie; met Monsr d'Estrades tot february off wytterlijck Maert 1672; met Mons. Messery tot in't begin 1672; met syn broeder tot Riga ...*

complétées et continuées par l'auteur) Paris, E. de Boccard, 1928, p. 127–143, spéc. »Pierre Ariste, principal commis de Brienne«, p. 136–141. Ariste a écrit un »Traité des consuls de la nation française aux pays étrangers« [...], BNF ms. Français 18595. – La Suède fit »de splendides funérailles« (Roman d'Amat) à Louis Delavaud, né en 1860, mort subitement en poste à Stockholm le 31 janvier 1924. Selon Piccioni p. 9 note 2, Delavaud avait lui-même bénéficié de notes prises avant lui sur le sujet par Maurice Herbette, ambassadeur de France à Bruxelles (1871–Bruxelles 4 nov. 1929, mort en poste), auteur d'une ambassade persane sous Louis XIV d'après des documents inédits, Paris (Perrin) 1907. Voir F. U. WRANGEL (le comte), Liste des diplomates français en Suède 1541–1891, Stockholm (Norstedt) 1891, 95 p., compte rendu anonyme: Historisk Tidskrift, 1891, p. 39–41. D'Ariste, Wicquefort et François de Callières à Delavaud, Herbette et Piccioni, des agents diplomatiques ont maintenu trois siècles durant la tradition d'écrire sur leur métier, sa technique et son histoire.